

l'Écho

DE SAINT-FÉLIU D'AVALL

JANVIER 2025



Ville de
SAINT-FÉLIU D'AVALL



PHOTO DE COUVERTURE :
« La Fête locale », 1976, tableau de Louis Cazals.

Louis Cazals naît à Prades en 1912. Cadet d'une famille de quatre enfants, il perd sa mère alors qu'il est âgé d'une dizaine d'années et est élevé par sa sœur aînée. Son père gère une briqueterie route de Marquixanes à Prades. En 1927, Cazals intègre l'atelier du peintre-décorateur J. Eyt situé à Prades. Il y apprend l'art du bas-relief, des chapiteaux romans et des faux marbres. En 1930, il quitte Prades pour Paris et fréquente à Maison-Laffite l'atelier du dinandier Laurent Llaurenou, son compatriote pradéen. Cazals est formé à l'art de la décoration, des patines et rencontre le peintre Amédée Dubois de la Patellière. Louis Cazals complète son apprentissage et sa formation par de nombreuses visites au Musée du Louvre et au Musée d'art moderne. À vingt ans, il revient dans le département d'abord à Saint Féliu d'Amont puis il s'installe définitivement à Saint Féliu d'Avall. Dès son retour, il allie carrière d'artisan et carrière d'artiste.

À l'issue d'une série de voyages « d'études » qui va le conduire en Provence, au Maroc, en Bretagne et en Normandie, en Vendée, en Angleterre, en Hollande etc..., il élabore en 1962 les plans de sa nouvelle maison se ménageant un espace de travail plus grand ainsi qu'une salle d'exposition qui deviendra « l'Atelier des Hortes ».

Louis Cazals peindra jusqu'en 1995 avant de s'éteindre à Saint Féliu d'Avall.

JANVIER 2025

ÉDITION :

Ville de Saint-Féliu d'Avall, 66170
Tél. 04 68 57 80 12

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Roger Garrido, Maire

RÉDACTION :
Services Communication et
Commission « Communication »

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :
Services Communication, Élus, Associations,
Christian Zonta, correspondant l'Indépendant,
Jacky Verdy, J-Pierre Delambre

CONCEPTION, MISE EN PAGE & IMPRESSION :
Imprimerie Encre Verte - Tél. 04 68 61 07 00

PHOTO DE COUVERTURE :
Tableau de Louis Cazals

1600 exemplaires - Gratuit

Au sommaire de cet Écho...

- Le mot du Maire p. 3
- Infos pratiques p. 4
- Les Actus Mairie p. 5 à 10
- Travaux & urbanisme p. 11 à 14
- Petite Enfance & Enfance p. 15 à 19
- Le Conseil Municipal des Enfants p. 20 à 22
- Jeunesse p. 23 à 25
- Actualité sportive p. 26 à 28
- Santé & sécurité p. 29 à 31
- Social - CCAS p. 32 à 35
- Nature & développement durable p. 36 à 40
- Festivités & animations p. 41 à 44
- Culture p. 45 à 47
- Focus sur les associations p. 48 à 54
- Patrimoine & histoire p. 55 à 57
- Grand jeu concours p. 58 à 60
- Se souvenir p. 61
- Tribune libre Opposition p. 62
- Calendrier 2025 p. 63
- Festivités du 1^{er} semestre 2025 p. 64



Édito du Maire



Roger Garrido
Maire de Saint-Féliu d'Avall

Chères Saint-Féliciennes, chers Saint-Féliciens,

L'année 2024 s'achève, et en portant mon regard sur l'aspect national et international de ces douze derniers mois, je constate qu'une fois de plus cette année a été difficile. Une année électorale hors norme sur notre territoire avec la désignation des députés du parlement européen qui a conduit le Président Macron à la dissolution de l'assemblée et à un scrutin législatif anticipé générant une situation inédite et un chaos sans précédent. Une crise politique qui s'est poursuivie par la constitution d'un gouvernement, sans doute le plus fragile depuis de nombreuses années !

Mais au-delà de notre pays, dans un contexte où les tensions géopolitiques sont prédominantes, c'est certainement l'élection présidentielle américaine de novembre 2024 et le retour de Donald Trump à la Maison Blanche qui aura eu le plus d'incidence dans le monde. Une année meurtrière aussi liée à un dysfonctionnement de la politique mondiale avec la guerre en Ukraine dont personne ne voit l'issue à ce jour et qui a fait des centaines de milliers de morts, un conflit israélo-palestinien que nous aurions souhaité enterré mais qui semble inextinguible. Sans parler des diverses autres zones de combat ou de tension engendrés par des dirigeants qui ont choisi la voie militaire et répressive pour atteindre leurs objectifs ou étouffer toute forme de velléité de liberté de leur peuple.

Une année fragile sur le plan économique avec une croissance qui ralentit au niveau mondial et une conjoncture complexe en France avec des ménages englués dans la morosité et la perte de confiance. A tout cela se rajoute un climat qui continue de se dégrader avec une planète de plus en plus chaude, des périodes de sécheresse de plus longues et éprouvantes et des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes.

A ce propos, je voudrais me tourner vers ce pays voisin, ce pays ami, l'Espagne qui en fin octobre a été victime d'inondations meurtrières ayant dévasté plusieurs régions du sud-est, en particulier dans la communauté de Valence. Le dernier bilan qui fait état de 219 décès est tragique et en mon nom, en celui de mes adjoints et conseillers et de l'ensemble de nos administrés, j'adresse notre soutien aux populations sinistrées et j'exprime nos condoléances les plus sincères aux familles endeuillées.

Seuls, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris ont permis, l'espace de près d'un mois, de balayer le reste de l'actualité déprimante et de nous faire chavirer dans un moment historique sans précédent grâce à des exploits sportifs de toute beauté et une pluie de médailles pour la France.

Pourtant, je souhaite regarder l'avenir avec optimisme. Un optimisme non pas insouciant mais bien ancré dans la réalité, qui nous confronte à un contexte écologique, politique, économique et international difficile. Car fort heureusement, il existe une autre réalité, celle que nous vivons au quotidien grâce à la générosité et la créativité des bénévoles, le dynamisme et les initiatives des entrepreneurs, des commerçants et des artisans, le talent et l'enthousiasme des enseignants, la disponibilité et le professionnalisme des agents du service public, la mobilisation et la présence sur le terrain des élus... Mon équipe et moi travaillons sans relâche au sein de la commune pour construire un cadre de vie se rapprochant le plus possible de vos besoins et de vos désirs. Face au changement climatique, nous avons appris à modifier nos habitudes de vie et de consommation. En tant qu'élus, nous nous efforçons à donner l'exemple notamment en matière d'éclairage public et d'environnement. Nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats afin que les investissements se réalisent sans augmentation de nos impôts et sans accabler les capacités d'action des générations futures.

Nos associations sont nombreuses, variées et demeurent actives. Elles entretiennent le lien social et convivial et dans un climat général d'individualisme accru, je vous invite plus que jamais à les rejoindre.

Pour conclure, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village au cours du second semestre 2024 et je les invite à se faire connaître auprès de la mairie, afin d'obtenir les informations locales essentielles.

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, joie et bonheur pour 2025.

Très chaleureusement
Roger GARRIDO

Infos pratiques

Une inscription ? Une question ?

Mairie de Saint-Feliu d'Avall
04 68 57 80 12

Direction Valorisation des déchets PMM
04 68 08 63 40

RAPPEL SUR LA GESTION DES DÉCHETS

COLLECTE DES POUBELLES INDIVIDUELLES

Poubelle jaune (papier, carton, plastique, emballages)

Par quinzaine, le jeudi (semaine paire)

Poubelle verte (reste des déchets, hormis le verre et déchets spécifiques)
Chaque mardi

POUBELLES COLLECTIVES

Containers verts (déchets courants)

Containers jaunes (papier, carton, plastique, emballages)

Ou containers enterrés
(nature des déchets spécifiés sur les sacs)



DÉCHETS VERTS

1^{er} jeudi de chaque mois
Conditions

Sur inscription au 04 68 57 80 12
72h minimum avant la date

ENCOMBRANTS

2^e jeudi de chaque mois
Conditions

Sur inscription au 04 68 57 80 12
72h minimum avant la date

DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Verre : grands containers verts
à divers points du village

Piles, cartouches d'encre, médicaments, radiographies... : voir sites spéciaux
(cf site internet mairie)

DÉCHÈTERIE DE LE SOLER

Conditions d'accès : présentation d'un badge
(à demander à l'accueil de la mairie)

Adresse : route de Pézilla, Lieu-Dit El Petit Riberal, 66270 Le Soler
04 68 08 09 36

Horaires d'ouverture

Lundi au Samedi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Dimanches et jours fériés : 8h30 - 12h00

Souriez, c'est sérieux...

Si selon la définition du dictionnaire Larousse, le terme « incivilité » désigne un manque de civilité ou de politesse, concrètement, les incivilités ce sont surtout des actes en apparence anodins mais qui nous rendent dingues et nous pourrissent le quotidien. Comme ce voisin qui dépose en pleine nuit son canapé sur un trottoir alors que la déchetterie n'est qu'à quelques kilomètres. Ou cet automobiliste qui se gare à l'arrache pour aller acheter du pain. Cet autre qui ne se gêne pas pour emprunter un sens interdit. Ou celui qui stationne devant un garage ou sur une zone interdite par panneau. Celui qui crache sans se poser de question en plein espace public. Ces fêtards qui font profiter tout le quartier de leur musique. Ces soirées grillade qui s'improvisent en pleine rue et qui donnent lieu à des cris et du bruit jusque tard dans la nuit. Ou encore tous ceux qui n'ont pas encore compris qu'il était obligatoire de ramasser les crottes de son chien. Les exemples ne manquent pas et ne peuvent pas tous être cités ici ! Fort heureusement, le maire dispose de pouvoirs de police

qui ont été renforcés par la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019. Et il va sans dire que les maires sont favorables à leur utilisation et souhaitent pouvoir verbaliser les incivilités « du quotidien » tels que le dépôt sauvage d'ordures, les déjections canines, les nuisances sonores, visuelles et olfactives etc... Le seul bémol est que la plupart des maires ruraux ne disposent pas de moyens en personnel suffisants pour gérer la procédure correspondant à cette verbalisation !!! Et donc, me direz-vous ? Soyons réalistes, seules quelques infractions peuvent être sanctionnées, notamment celles en lien avec le code de la route, d'autant que les tribunaux de police et les parquets croulent sous un nombre impressionnant de dossiers. Et pour les trop nombreuses autres incivilités, leurs auteurs indécents peuvent, pour l'instant, dormir sur leurs deux oreilles ! En espérant que viendra le jour où plus personne n'osera déposer sur le trottoir son réfrigérateur qui a rendu l'âme ou son vieux matelas ...



Les Actus Mairie

DES « AU REVOIR » ET DES « BONJOUR »

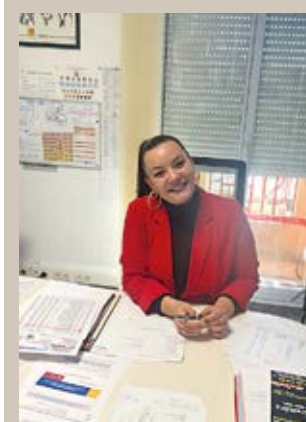
Bonne retraite à Marie-Françoise, Janick, Nadia & Véronique

En 2024, quatre agents ont tourné la page sur leur activité professionnelle pour jouir d'une retraite amplement méritée. Au mois de mars, ce fut le départ de Marie-Françoise Delamplé, agent d'entretien. En fin d'année, elles étaient trois à quitter le monde du travail : Janick Raymond, en poste au service finances et comptabilité, Nadia Taulet, agent d'entretien et Véronique Parella, ATSEM.



Voeux au personnel communal et célébration des départs à la retraite de Nadia, Véronique et Janick, le 17 décembre 2024

Bienvenue à Maureen KOCH & Johann DELBECQUE



Maureen KOCH

Diplômée d'un master droit – administration publique et stagiaire au sein de la Mairie de Saint-Feliu-d'Avall durant quatre mois, Maureen a rejoint l'équipe municipale le 1^{er} juillet 2024. Depuis le 1^{er} janvier 2025, elle occupe le poste de gestionnaire comptable et paie, en remplacement d'un agent parti en retraite.

Johann DELBECQUE

Issu de la Gendarmerie Nationale, Johann fait partie du personnel communal depuis le 1^{er} juin 2024. Il occupera pleinement le second poste de policier municipal auprès de Mohamed El Oiazani après sa formation d'une durée de six mois.



ENTRE RECENSEMENT ET ÉLECTIONS : UNE ANNÉE CHARGÉE

L'équipe des recenseurs



Recensement

Le recensement a eu lieu du 18 janvier au 24 février 2024. Le recensement est un geste civique, qui permet d'établir la population officielle de chaque commune. Les chiffres du recensement permettent également de connaître les besoins de la population actuelle (logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

2024, l'année de tous les scrutins électoraux

Après l'échec de la majorité présidentielle aux Européennes, le 9 juin 2024, Emmanuel Macron a dissous l'Assemblée Nationale et après une campagne express, des élections législatives se sont déroulées les 30 juin et 7 juillet. Dans la 3^e circonscription des Pyrénées-Orientales, c'est Sandrine DOGOR-SUCH (Rassemblement national) qui a remporté le scrutin avec plus de 56,28 % des suffrages exprimés (67,37 % pour Saint-Feliu d'Avall), lors du second tour des élections législatives de 2024. Nathalie CULLELL (Nouveau Front populaire) termine deuxième en récoltant 43,72 % des suffrages (32,63 % pour Saint-Feliu d'Avall). Le taux de participation atteint 67,07 % au second tour (67,74% pour Saint-Feliu d'Avall), tandis qu'il était de 67,48 % au premier tour (69,60 % pour Saint-Feliu d'Avall).



Second tour des élections législatives 07/07/2024 (décompte)

Élections européennes 09/06/2024





DE NOMBREUX ÉVÈNEMENTS ET CÉLÉBRATIONS ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2024

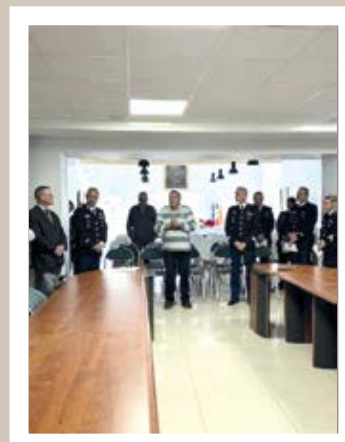
14 juin : hommage à M. Boot

Une plaque commémorative en hommage de M. Francis Boot, maire de la commune de 1983 à 2001, a été dévoilée devant la salle polyvalente le 14 juin 2024, en présence de sa famille, de ses amis, d'élus, de personnalités et d'administrés. Après les discours émouvants, un diaporama a relaté la carrière de cet édile, Préfet honoraire lors de son décès en 2010 et un vin d'honneur a clôturé cette manifestation.



M. Francis Boot

La cérémonie commémorative



Réception du Commandant Dubois

Comme l'ensemble des gendarmeries, la gendarmerie de Millas a fait l'objet de son inspection annuelle par le commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Perpignan, le Commandant Dubois. C'est l'heure de faire le bilan de l'année écoulée mais également de tracer les perspectives de l'année à venir. Cette inspection se déroule en deux phases distinctes, l'une à la gendarmerie et la seconde, généralement sur une des communes de la circonscription de la brigade, en présence des différents acteurs locaux. C'est dans le cadre de cette cérémonie que Roger Garrido, maire de la commune de Saint-Féliu d'Avall a accueilli le chef d'escadron Maxime Dubois, et l'effectif de la brigade territoriale de Millas le 22 avril 2024.

Visite du Secrétaire Général de la Préfecture, M. Berthet

Le 22 octobre dernier, Roger Garrido, le Maire et ses adjoints ont eu l'honneur de recevoir M. Bruno Berthet, Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, Sous-Préfet de Perpignan pour une matinée d'échanges et de présentation du territoire et de ses projets. Cette rencontre constructive a démarré dans la salle de réunion de la mairie et s'est poursuivie sur le terrain. L'ensemble des chantiers en cours, leur évolution et leurs freins ont pu être évoqués et les élus ont pu apprécier le dialogue instauré en toute simplicité avec ce représentant de l'État très à l'écoute.



DE NOMBREUX ÉVÈNEMENTS ET CÉLÉBRATIONS ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2024

Célébration des Victoires de l'Entente de la Têt

La municipalité avait convié la population le 16 juillet 2024 dans les jardins de la mairie, afin de célébrer les succès de l'équipe de rugby à XV, « l'Entente de la Têt », qui a brillamment remporté les titres de championne d'Occitanie ainsi que du challenge de France Régionale 2.

Remise du trophée par Frédéric Sol, Adjoint au Maire ►►

Parmi les joueurs, quatre saint-féliens : Théo Lamarque, Axel Fontanell, Julien Sicard et Yoann Brousse ►



Inauguration du Dojo

La pratique du judo peut compter désormais sur le nouveau dojo installé dans la salle polyvalente qui est l'un des premiers dojos solidaires dans le département. Projet du CME, cet équipement financé en totalité par la Fédération Française de Judo dans le cadre du programme « 1000 dojos » est utilisé non seulement par les clubs de judo, l'association de gymnastique volontaire et celle du Krav-Maga mais aussi par les écoles et le service périscolaire. L'inauguration de cet équipement a eu lieu le 24 juin, en présence des jeunes élèves de, de leurs parents, de Jean-Luc Las, chargé de développement France Dojo, des élus et de Bruno Douet, professeur, animateur de l'activité « judo », champion de France et d'Europe Senior Brevet d'État 2^e degré.

Convention de renouvellement des droits de pêche

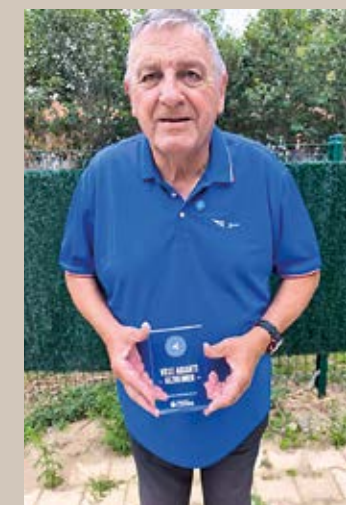


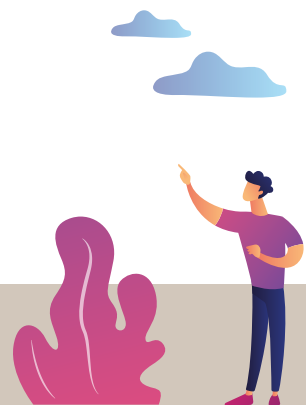
Mardi 3 septembre a eu lieu la signature officielle de la convention tripartite pour la pêche sur le plan d'eau des Bouzigues, pendant les 6 prochaines années, en présence de : M. Jean-Louis CHAMBON, Conseiller Communautaire de Perpignan Méditerranée Métropole, M. Sébastien DELMAS, Président de la FDPMA66, M. Roger GARRIDO, Maire de Saint-Féliu d'Avall. La signature s'est déroulée au bord du plan d'eau et marque la confiance renouvelée à la fédération de pêche et de protection du milieu aquatique des Pyrénées-Orientales.

Remise du Trophée « Ville Aidante Alzheimer »

En septembre 2019, Saint-Féliu d'Avall a été désignée « Ville Aidante Alzheimer ». Premier village du département des Pyrénées Orientales à avoir signé la charte correspondante avec l'association « France Alzheimer », elle fait à ce jour partie des 24 communes « villes aidantes ».

À travers l'adhésion à cette charte « Ville Aidante Alzheimer », la commune signifie sa volonté de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée sur son territoire. Lors de la cérémonie des Villes aidantes Alzheimer qui a eu lieu le 26 septembre sur la Terrasse des Galeries Lafayette à Perpignan, M. Guy Le Rochais, Président du Pôle Alzheimer 66 a remis le trophée « Ville aidante » à Roger Garrido, maire de Saint-Féliu d'Avall.



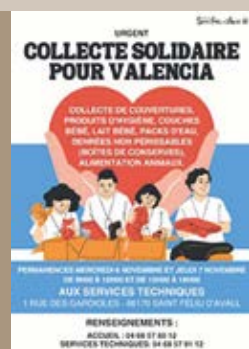


DE NOMBREUX ÉVÈNEMENTS ET CÉLÉBRATIONS ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2024

Les Saints-Feliciens ont exprimé leur solidarité envers l'Espagne

Une semaine après les inondations meurtrières de la fin octobre 2024 qui ont fait plus de 200 morts dans le sud-est de l'Espagne, notamment dans la région de Valence, la solidarité s'est organisée sur la commune pour venir en aide aux sinistrés. Un appel aux dons a été lancé le mardi 5 novembre et une collecte de nourriture non périssable, de produits d'hygiène, de couvertures, de couches, lait et petits pots pour bébés, et de nourriture pour animaux s'est mise en place les deux jours suivants. La marchandise recueillie grâce à la générosité de la population, à savoir 250 packs d'eau, 23 packs de lait, 12 cartons de masques, 62 cartons d'alimentation, produits d'hygiène, jouets, produits de premiers secours et 26 sacs contenant des couvertures a été acheminée par camion par Christophe Llobet, agriculteur et conseiller municipal le vendredi 8 novembre.

Un grand merci aux donateurs de Saint-Feliu d'Avall et des alentours mais aussi au Vival du village qui a largement coopéré à cette cause, à Christophe et à Kevin. Mais également un merci particulier à « Jeunesse et Compagnie », seule association locale à avoir répondu à l'appel de la municipalité et à ne pas hésiter à « mouiller le maillot » pour mener à bien cette opération solidaire.



Collecte solidaire



La collecte se met en place



Le départ pour l'Espagne se prépare



Jeunesse & Compagnie

L'arbre des Libertés trône dans les jardins de la mairie

Le 11 novembre 2024, après la cérémonie au cimetière et la commémoration de l'armistice mettant fin aux combats de la Première Guerre mondiale, les élus et le public se sont retrouvés dans les jardins de la mairie où l'arbre des Libertés a été planté par les enfants du CME. C'est à l'issue de la Révolution française de 1789 que les plantations d'arbres se multiplient. Ces arbres dits de la liberté étaient un symbole au même titre que la Marianne ou la Semeuse. Puissante allusion à l'idéal révolutionnaire, ils symbolisaient la vie, la continuité, la croissance, la force et la puissance. Aujourd'hui encore nous les retrouvons sur certaines pièces de 1 et 2 €.

L'arbre offert par l'AMF 66 qui trône sur notre commune est un arbre fruitier méditerranéen, rustique et robuste à la fois. Il s'agit d'un caroubier qui symbolisera désormais les différents sacrifices consentis au cours des siècles au nom de la liberté ainsi que la vie en perpétuelle évolution et en ascension vers le ciel. Car, n'oublions pas que la liberté, comme la nature, n'est pas un don du ciel et qu'elle est le fruit d'efforts et de luttes incessantes.

« C'est un beau, un vrai symbole pour la Liberté qu'un arbre ! La Liberté a ses racines dans le coeur du peuple comme l'arbre dans le coeur de la terre ; comme l'arbre, elle élève et déploie ses rameaux dans le ciel ; comme l'arbre elle grandit sans cesse et couvre des générations de son ombre ». Victor Hugo, 2 mars 1848, lors de la plantation d'un arbre place des Vosges. Alors, gardons vivant l'espoir d'une Europe fidèle aux principes « Liberté, égalité, fraternité, souveraineté du peuple ».



AUTRES INFOS LOCALES

IntraMuros, un outil de communication efficace !

En fin 2023, la commune a adhéré à IntraMuros, application permettant de créer du lien avec les habitants et de leur diffuser des informations locales (agenda des manifestations, associations, annonces, alertes, n° de téléphone utiles...). Sur le territoire communal, nous déplorons pour certains de nos administrés une couverture internet mobile défaillante. La solution, c'est IntraMuros, optimisée pour permettre d'accéder aux informations dans de bonnes conditions d'affichage, quelle que soit la qualité de votre réseau. Alors restez connectés avec l'actualité locale. En pratique, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, c'est simple, téléchargez gratuitement l'application IntraMuros sur le Play Store de votre smartphone Android ou sur l'App Store pour votre Iphone puis sélectionnez « Saint-Feliu d'Avall » au démarrage de l'application.



Accompagnement et services de proximité



ESPACE CONSOMMATEUR MOBILE EAU AGGLO

L'Espace Consommateur Mobile est un service itinérant qui se déplace directement dans notre commune pour vous offrir un accès facile et pratique à toutes les démarches liées à votre consommation d'eau.

Que vous souhaitiez résilier un compteur d'eau, créer un nouvel abonnement, mettre en place un échancier ou obtenir des informations sur votre consommation, les équipes de Eau Agglo seront là pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions.

Pour connaître les dates et heures de présence des conseillers Eau Agglo sur la commune, consultez le site internet de la mairie ou l'application IntraMuros.

Le DAB va-t-il renaître de ses cendres ?

Après l'attaque à l'explosif, du 24 janvier 2024 du distributeur automatique de billets situé sur la Place Barboteu, le Crédit Agricole n'a pas décidé sa réinstallation et ce, malgré une large pétition lancée à l'initiative du maire. À la mi-octobre, le Crédit agricole annonçait que le local de l'agence d'une surface de 78 m² serait mis en vente à compter du 1^{er} janvier 2025 au prix de 110 000 € et que priorité serait donnée à la collectivité. Lors du Conseil municipal du 22 octobre 2024, l'achat de ce local a été validé à l'unanimité et sera réalisé par le biais de l'Etablissement Public Foncier Local. À l'issue de cet accord, des négociations avec une entreprise spécialisée dans le transport de fonds ont été engagées en vue de la réimplantation d'un DAB à Saint-Feliu d'Avall en 2025.

Local de l'agence
Crédit Agricole ▶▶



Emplacement DAB



AUTRES INFOS LOCALES

Deux nouvelles boutiques implantées sur la commune (avenue du Canigou)



ChocAngels : pâtisserie, confiserie, chocolat, biscuiterie.
Boutique d'Ange Parra



Jow & Axel tattoo shop,
salon de tatouage et piercing

Et pour clore ce chapitre, une petite note printanière !



Kiosque de la mairie au mois de juin

Et une petite note automnale !



Rassemblement de cigognes sur le territoire de Saint-Feliu d'Avall



Outre le site du parc photovoltaïque du Lac des Bouzigues, prénommé « Energies des Bouzigues » et le lancement de l'appel d'offres inhérent à la transformation de l'ancienne Poste, au cours de l'année 2024, bien que les projets fourmillent, la municipalité n'a pas entrepris de travaux d'envergure. Pourtant, ces douze derniers mois ont été féconds en travaux indispensables pour améliorer la sécurité mais aussi pour embellir le village et le rendre plus agréable et plus accueillant.

Un vaste programme de voirie, nécessaire et ciblé en fonction des priorités constatées a été mis en oeuvre pour entretenir l'espace public et répondre aux attentes de tous. Différents travaux de rénovation et de modernisation ont été effectués dans certaines salles communales. Les écoles n'ont pas été oubliées et des travaux estivaux de réhabilitation, d'aménagement et d'amélioration ont été réalisés.

Parmi les nombreux chantiers exécutés, beaucoup ont été assumés grâce à la main-d'oeuvre émanant des services techniques municipaux.

En images, quelques-uns de ces travaux.



Rénovation de chemins communaux



Réfection de la peinture de deux salles de classe



Réfection de la toiture de la salle polyvalente & pose d'un déstraficateur d'air



Changement du climatiseur salle Louis Cazals



Réfection des bureaux de la mairie DGS et Finances



Réalisation d'un bureau à la police municipale



Aménagement d'un dojo

Parcours santé au Lac



Pose de ralentisseur rue de l'Ensoleillé



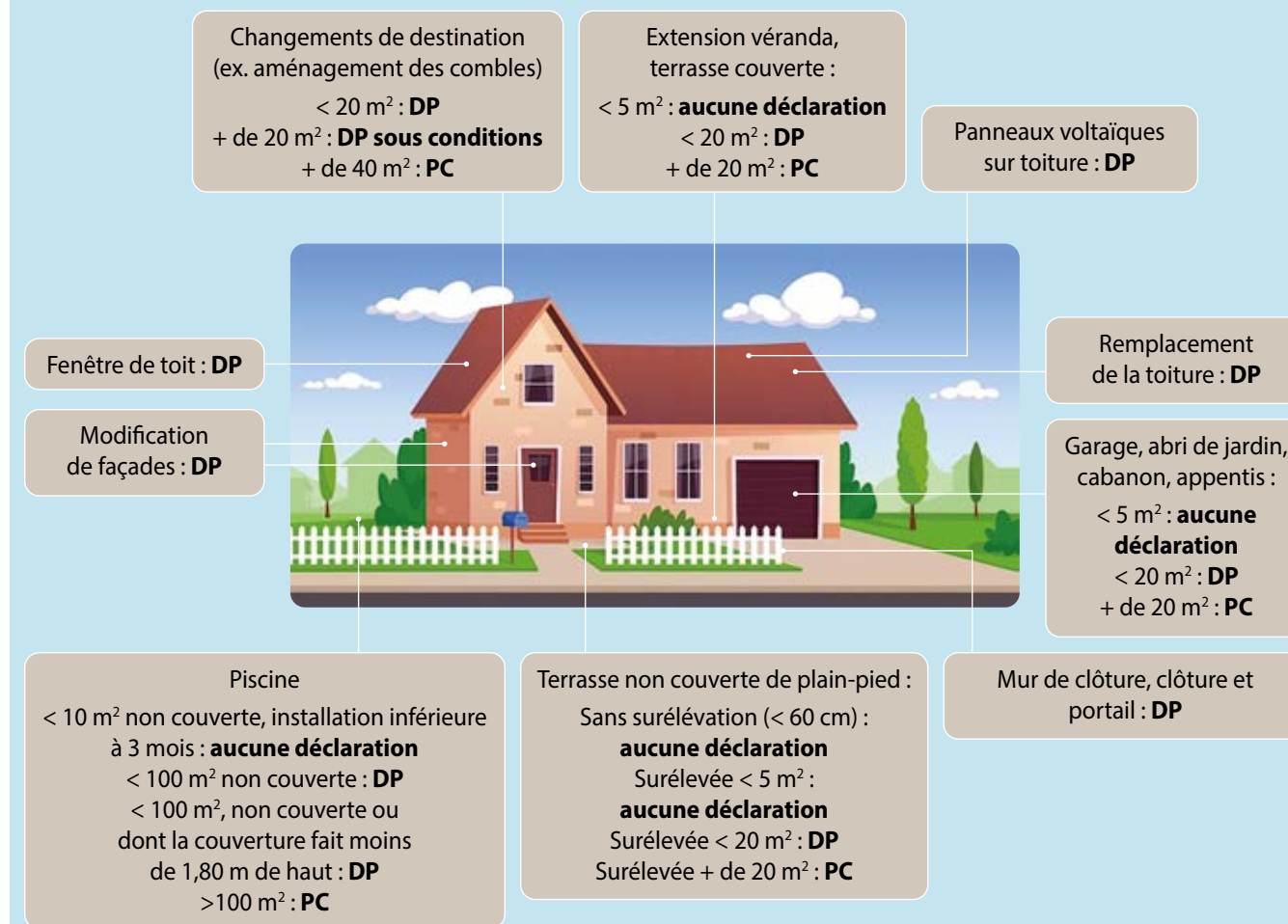
Travaux du local, rue du Moulin d'Avall et transformation en atelier de fabrication de prothèses géré par M. André Allemand.



URBANISME : RAPPEL DES DÉMARCHES LES PLUS COURANTES CONCERNANT UNE MAISON EXISTANTE ET SES ANNEXES

Quelles sont les principales autorisations pour des travaux ? Permis de Construire (PC) ou simple Déclaration Préalable (DP)

Il est important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur afin de construire en toute sérénité et d'éviter toute infraction par méconnaissance des textes en vigueur. C'est pourquoi, nous avons jugé utile de refaire un point sur les principales règles d'urbanisme applicables à ce jour.



Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive.

Les travaux non soumis à autorisation d'urbanisme doivent être, toutefois, conformes aux règles du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Une autorisation d'urbanisme a pour seul objet de vérifier si le projet est conforme aux règles d'urbanisme en vigueur. Elle n'est délivrée que sous réserve du droit des tiers.

la date du dépôt en mairie du dossier complet. S'il s'agit d'un projet soumis à DP situé dans le périmètre des Bâtiments de France, le délai est prorogé d'1 mois.

Le délai d'instruction d'un Permis de construire pour une maison individuelle est en principe de 2 mois si le dossier est complet. Dans le cas contraire, des pièces complémentaires peuvent être demandées dans un délai d'un mois après le dépôt. Le délai d'instruction commence à courir à partir de la réception des pièces réclamées. **Le délai d'instruction d'une Déclaration Préalable** est en principe d'un mois à compter de



DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire, établir une déclaration préalable de travaux ou solliciter un certificat d'urbanisme en ligne, sous forme dématérialisée et sans frais.

L'adresse sur laquelle les particuliers et professionnels peuvent déposer leurs demandes est la suivante :

<https://cartads.mairie-perpignan.com/quichet-unique>.

Après vous être conformé aux CGU (Conditions Générales d'Utilisation), vous devez choisir puis remplir le formulaire et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de la demande.

Bien entendu, le service de l'Urbanisme en mairie, reste disponible par téléphone ou rendez-vous pour vous aider à la constitution de votre dossier. Réception le mercredi sans rendez-vous et les autres jours sur rendez-vous (sauf le jeudi).

LA DURÉE DE VALIDITÉ DES AUTORISATIONS D'URBANISME, PERMIS DE CONSTRUIRE OU PERMIS D'AMÉNAGER OU DÉCLARATION PRÉALABLE

Sont concernés les projets n'ayant pas encore donné lieu à un commencement de travaux et dont l'autorisation n'est pas périmée.

DURÉE DE BASE

3 ANS

PROLONGATION POSSIBLE

2 FOIS 1 AN

Par LRAR à la mairie au moins 2 mois avant la fin de la durée de base

Délai de réponse : 2 mois

Si pas de réponse : prolongation acceptée tacitement



L'autorisation est périmée si vous n'avez pas commencé les travaux dans les délais (3 ans ou 5 ans en cas de prorogation) et si passé ce délai, vous les interrompez pendant plus d'un an.

Cependant, les prescriptions d'urbanisme et les servitudes administratives de tous ordres auxquelles est soumis le projet ne doivent pas avoir évolué défavorablement à son égard. Si tel est le cas, l'autorisation d'urbanisme ne peut pas être prorogée.

Dans le cadre d'une société qui évolue sans cesse, la vie pour beaucoup de familles n'est plus aussi linéaire et cadrée que par le passé. Les modes de vie changent et de nouveaux besoins émergent. C'est pourquoi, notre but n'est pas d'imposer, en matière d'accueil des jeunes enfants, un seul modèle ou une norme unique, mais de tenir compte des situations variées auxquelles doivent faire face les familles et particulièrement les mères.

Nous devons dès lors répondre aux besoins des familles en créant, en parallèle du réseau des assistantes maternelles et de la MAM existante, des structures de taille réduite telles des micro-crèches.

S'agissant de l'école, rappelons-nous qu'elle incarne nos aspirations de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Elle est le terreau qui permet à nos jeunes pousses de germer et devenir des adultes responsables et ouverts sur le monde. Aux fins de justifier cette définition, cette devise de Jules Ferry paraît tout à fait : «Ce n'est pas dans l'école, c'est surtout hors de l'école qu'on pourra juger ce qu'a valu votre enseignement».

CÔTÉ PARENTALITÉ...

La naissance d'un enfant est un événement unique et bouleversant. Pour vivre cette expérience de manière la plus sereine possible, de plus en plus de femmes, de parents, font appel à une doula.

Dans son rôle d'accompagnante périnatale, la doula offre un soutien personnalisé et complet aux futurs parents, avant, pendant et après l'accouchement. Elle crée un espace de confiance et de bien-être, où les émotions peuvent s'exprimer librement et où les questions trouvent toujours une réponse.

En complément du suivi médical, la doula apporte une dimension humaine et personnalisée à l'accompagnement des parents, rendant ce moment si particulier encore plus précieux.

Cette activité est encore assez peu connue en France. Mais notre commune a la chance d'en avoir une sur son territoire ! Il s'agit de Chloé Khokham que beaucoup connaissent puisqu'elle est Présidente de l'APE.

Alors, que vous soyez futurs parents ou parents de jeunes enfants, n'hésitez pas à contacter Chloé, elle saura vous soutenir dans cette aventure extraordinaire qu'est la parentalité.

Tél. 06 35 05 36 55

Mail : chloe.khokham@gmail.com



CÔTÉ PETITE ENFANCE

Bientôt une micro-crèche privée sur la commune

Sur l'avenue du Languedoc, une micro-crèche gérée par Mariana Llauro et Emmanuel Gonzalez et baptisée « Les Fées Féliciennes » ouvrira ses portes au printemps 2025. Sa capacité est limitée à 12 places destinées aux jeunes enfants de moins de six ans. Soutien et accompagnement ont été apportés à ce projet auprès de la CAF et de la PMI par la municipalité qui a notamment participé à la réunion territoriale du 24 septembre 2024.





CÔTÉ SCOLAIRE

Les principales actions menées durant l'année scolaire 2023-2024

- Achat de deux écrans numériques interactifs (8731,40 €).
- Subvention sport à l'école : projet piscine 3000 € + projet tennis 960 €.
- Accès à la plateforme "Portail Famille" dédiée aux familles pour faciliter les démarches. Cette interface permet d'effectuer le paiement en ligne des factures (accueil, restaurant scolaire, centre de loisirs) ainsi que les réservations ou annulations. Cet outil d'un coût de 3358,12 € a été subventionné par la CAF à hauteur de 1392 €.
- **Projet d'inclusion scolaire des élèves allophones à l'école élémentaire** : accueillir, accompagner et faire apprendre le français à des élèves allophones, dans toutes leurs différences de langues, de vies, de parcours : un véritable challenge mais une démarche innovante qui a été mise en place à l'école élémentaire pendant 8 mois en partenariat avec l'association locale « Le Français pour tous » et ses « enseignants bénévoles ». Ces liens de solidarité et de reconnaissance mutuelles ont permis aux jeunes élèves concernés de trouver leur place, de reprendre confiance et de reconstruire leur identité scolaire et sociale.
- **Le Concours Watty** à l'école, dont l'objet est en premier lieu de sensibiliser les enfants de 3 à 11 ans sur les économies d'énergie, est déployé depuis 11 ans dans le département. Encadré par le Syndicat départemental d'énergies et d'électricité du pays catalan (Sydeel 66), il vise également à développer l'imagination et la créativité des enfants et tout en s'amusant, à se familiariser avec les écogestes à reproduire dans leur quotidien. En 2024, 27 écoles et 71 classes pour un total de 1590 élèves étaient engagées dans ce programme sur le département. Avec le soutien de la municipalité pour des prestations à hauteur de 1180,80 € (prestation d'un intervenant spécialisé notamment), deux classes de cycle 3 ont participé à cette opération en 2023-2024 (à noter que 3 classes de l'école élémentaire Louis Clerc seront en compétition pour l'année 2024-2025). C'est la classe de CM1 de Julie Majeau, enseignante à l'école élémentaire de Saint-Feliu d'Avall qui a remporté en juin 2024 ce concours au niveau régional avec la création d'un rap, que les enfants ont pu interpréter avec fierté lors du spectacle du 25 juin. Encore un grand bravo à tous ces élèves et à leur institutrice.



Noé et ses camarades participants



- **Les mini Toques** : Alors que l'édition 2025 a démarré dès cet automne, nous adressons une nouvelle fois nos félicitations à tous les candidats et bravo aux 20 finalistes de la 18^e édition de 2024. Avec au cœur de l'organisation le SYM Perpignan-Méditerranée, le Syndicat mixte pour la Restauration collective, l'Animation Pédagogique et le Transport Pyrénées-méditerranée, les enfants de CM1 et CM2 des écoles de Perpignan et de la proche couronne (zone du SYM Perpignan Méditerranée, soit 27 communes) ont pu participer en 2024 à ce concours au Challenge Culinaire les Mini Toques et espérer devenir la nouvelle Mini Toque sous le parrainage de François Will, chef du restaurant La Chaumière à Font-Romeu et Jean De Maury président de la coopérative laitière, Cimelait à Err, en Cerdagne, à la montagne. Ils étaient 216 enfants à s'être inscrits à la 18^e édition de ce concours culinaire, unique en France. Pour les CM1 c'était une recette sucrée à base de fruits et pour les CM2, une recette salée à base de légumes. Dans les deux cas un produit laitier était l'ingrédient obligatoire. La recette devait être rédigée à la main et réalisée à la maison, illustrée et remise au SYM Perpignan-Méditerranée. Lors d'une première sélection, Noé Pontieux, élève à l'école Louis Clerc était parmi les 10 finalistes des CM1. La finale s'est déroulée le mercredi 24 avril 2024 au Lycée Christian Bourquin d'Argelès sur Mer avec pour accompagner et assister les enfants, une ou un élève de ce lycée hôtelier. Noé a finalement terminé à la 4^e place ex aequo du podium ! Bravo à ce cuisinier en herbe et à ses camarades participants et mini-toques : Camille Masvesy, Evan Thilly, Matias Wastiaux, Noam Mabile.



LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Que ce soit à l'école maternelle ou à l'école élémentaire, la rentrée scolaire 2024 a été, une fois de plus, bien orchestrée par les directeurs d'établissement, Mme Straumann et M Nicolau et la municipalité représentée notamment par Frédéric Sol, Adjoint aux Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse, Sport et Associations. Cette année, 80 élèves se sont partagé les quatre classes de maternelle tandis que 193 élèves ont été répartis dans les huit classes de l'école élémentaire. S'agissant du collège Christian Bourquin de Millas, ils sont à ce jour 119 jeunes saint-féliens à le fréquenter.



École maternelle



École élémentaire



Fréquentation du restaurant scolaire

Concernant le restaurant scolaire, la commune poursuit son engagement pour une alimentation de qualité, produite localement grâce à son étroit partenariat fort avec le SYM-PM pour la restauration collective en liaison froide, les transports et l'animation pédagogique. En 2024-2025, 54 élèves de maternelle et 132 de l'école élémentaire fréquentent cet espace de restauration (chiffres actualisés en décembre 2024)..



Boîte aux lettres « Association les Papillons »

Il s'agit d'un outil unique et innovant en France de libération de la parole des enfants pour lutter contre toutes les formes de maltraitance dont ils sont victimes. Ainsi, deux boîtes aux lettres sont installées depuis un an sur la commune, l'une à la salle Max Havart et l'autre au Point Jeunes. Enfants ou ados ont la possibilité par l'intermédiaire d'un mot glissé dans la boîte aux lettres de témoigner de leur mal-être ou de leur souffrance. Recueillis régulièrement, ces billets sont systématiquement décryptés par des psychologues de l'association.



Petite Enfance & Enfance



Spectacle de fin d'année

Comme chaque année, c'est devant une foule des grands jours que les enfants de l'école maternelle et ceux de l'école élémentaire ont présenté leur spectacle de fin d'année, respectivement les 11 juin et 25 juin 2024, à la salle polyvalente. Pour les élèves les plus grands, le thème choisi coulait de source puisqu'il s'agissait de Paris et des Jeux Olympiques. Une nouveauté lors de cette soirée particulière car en plus de l'enseignement musical avec Joël Ferrer, toutes les autres

interventions optionnelles (sardane avec Claudie de Sant-Feliu sardanista, danse avec Inès de l'association Espaces denses et théâtre avec Christiane des Chouquet's) ont été mises à l'honneur au cours de ce magnifique spectacle. Un savant mélange de textes, de chansons, de danses et de musique en fit un triomphe. La buvette était assurée par l'association des Parents d'élèves.

Spectacle de l'école maternelle



Spectacle de l'école élémentaire



CÔTÉ PÉRISCOLAIRE & CENTRE DE LOISIRS

En 2024, 175 familles ont bénéficié du service périscolaire et du centre de loisirs. Parmi celles-ci, 20 enfants de maternelle et 28 d'élémentaire ont été inscrits à l'accueil périscolaire du mercredi et ont pu participer à des activités riches et variées dans les domaines sportif, culturel, artistique, manuels, environnementaux, numériques, civiques...



Balade en vélo des enfants d'élémentaire



ALSH Élémentaire, sortie randonnée Laroque-des-Albères, printemps 2024



Goûter des enfants de maternelle, cycle manger et bouger

ALSH Maternelle, sortie au parc San Vicens, été 2024



ALSH Élémentaire et Maternelle, sortie cinéma, automne 2024

Le Conseil Municipal des Enfants

LE CME, LES CITOYENS DE DEMAIN

Le conseil municipal des enfants est pour toutes et pour tous, électeurs et élus, une école de la citoyenneté et l'occasion de participer activement à la vie de sa commune. C'est une expérience riche qui permet de prendre des responsabilités, de faire de nouvelles rencontres et d'agir avec d'autres enfants. C'est un "exercice" pratique pour mieux comprendre le fonctionnement d'un village ou d'une ville.

Un nouveau CME a été élu

En vue d'élire les représentants du conseil municipal des enfants, la campagne électorale et les élections se déroulent à l'automne, après la rentrée scolaire. Au cours de cette période, les élèves peuvent être électeur(trice) mais également se porter candidat(e) pour y siéger.

Le jeudi 10 octobre, les enfants de l'école Louis CLERC ont voté pour leurs nouveaux élus. 8 candidats s'étaient présentés, avec des projets plus diversifiés les uns que les autres. 184 enfants ont pu donner leur opinion et choisir les projets qui les intéressaient le plus.

Le soir même, en présence d'élus, le dépouillement était organisé à la salle Max HAVART de la commune où le verdict est tombé.

Les 5 nouvelles élues, à savoir Mathilde NICOT (144 voix), Ambre PUJOL (130 voix), Éléna VIVIER (122 voix), Aroha RAMON TORTOSA (114 voix) et Cécilia SABARDEIL (96 voix) ont rejoint leurs camarades élus issus du CME 2023 - 2025, soit Carla MORAT, Lyvia MORENO, Emeline DACOSTA, Thomas GIMENEZ et Thomas FRANQUESA Tom.

La mission de ces jeunes élus autour de projets relevant de commissions différentes s'exerce au cours d'une réunion par cycle. En outre, les enfants du CME participent en cours d'année aux événements importants de la commune tels que les cérémonies officielles et les commémorations (8 mai, 14 juillet, 11 novembre, vœux du maire...) ainsi qu'à certaines manifestations comme le Forum des associations et aident à l'organisation du repas des aînés au mois de décembre.

La première cérémonie officielle du nouveau CME a eu lieu lors de la commémoration du 11 novembre et la plantation de l'arbre des Libertés dans le jardin de la mairie.



Les 5 nouvelles élues, Mathilde, Ambre, Éléna, Aroha et Cécilia



Devant le monument aux Morts



Cérémonie au cimetière



Sous le kiosque de la mairie



Plantation de l'Arbre des Libertés

CME 2023-2024



Conseil Municipal des Enfants 2023-2024



Tenue de la Buvette du Forum des Associations

Les projets menés à terme

Les élus du CME 2023 -2024 se sont investis dans leurs missions et ont proposé de nombreux projets pour leur mandat. Voici les plus importants :

- **Sécurité** : Les mascottes pour sécuriser le passage piéton des écoles : « Arthur et Zoé veillent sur les enfants ».
- **Santé** : Création d'espaces sans tabac aux abords des écoles pendant les heures d'entrée et de sortie des élèves et en permanence aux arrêts de bus de la commune et dans les parcs.
- **École** : fruit à la récré, boîte aux lettres papillons, banc de l'amitié, fresque murale préau.
- **Éco-citoyenneté** : demi-journée éco-citoyenne (ramassage de déchets sauvages), semaine bleue.
- **Loisirs** : Rénovation des jeux au jardin d'enfants, séance de cinéma au village, préparation du voyage à Toulouse et du projet de visite de l'Assemblée Nationale en 2025.
- **Sport** : Fête du sport, projet de Pump track, création d'un dojo solidaire.



Aménagement d'un dojo solidaire



« Arthur et Zoé veillent sur les enfants »



Séance de cinéma

Création d'espaces sans tabac aux abords des écoles



Le Conseil Municipal des Enfants



Le voyage à Toulouse

Élus à l'automne 2023, les jeunes membres du Conseil Municipal ont terminé leur première année de mandat en mettant le cap sur Toulouse, chef-lieu de région. Au cours de ce bref séjour, les enfants ont pu visiter le Capitole et l'Hôtel de Région ainsi que rencontrer le CME de Toulouse. Les objectifs de ce voyage entièrement financé par la commune étaient de fédérer les enfants du CME autour d'un projet commun, tout en découvrant les lieux de la démocratie au niveau régional. Ainsi, ils étaient dix à prendre le train le 8 avril au matin,

accompagnés par Frédéric Sol, adjoint au maire délégué entre autres au CME et Florian Peyre, Directeur Adjoint du Service Périscolaire et référent du CME. A Toulouse, le groupe a été accueilli par Julien Baraillé, conseiller régional grâce à qui il a pu bénéficier d'une visite personnalisée des institutions de la démocratie locale. Il est certain que pour ces jeunes élus, ce séjour dans la « Ville rose » qui s'est achevé le 9 avril en soirée aura représenté un moment fort de leur mandat.



Visite du Capitole et rencontre avec le CME de Toulouse



Visite de l'Hôtel de région et échange avec M. Baraillé, Conseiller régional



Dans le métro toulousain

Les jeunes conseillers municipaux expriment leur ressenti sur leur mandat électif

Carla MORAT



11 ans, élue en 2024 :
"C'était trop bien, le repas avec les personnes âgées était cool."

Lyvia MORENO



10 ans élue en 2024 :
"J'ai aimé mettre en place l'espace sans tabac et les mascottes Zoé et Arthur"

Clara CHAMBEU



11 ans, élue en 2023 :
"C'était génial, trouver des projets pour améliorer la commune était enrichissant."

Thomas GIMENEZ



10 ans, élu en 2024 :
"J'adore être au conseil municipal des enfants parce que j'aime aider les citoyens de notre ville."

Emeline DACOSTA



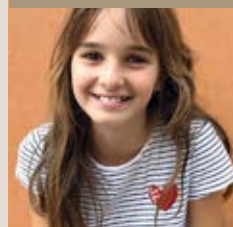
9 ans, élue en 2024 :
"C'était super cool d'aider les gens, et d'ajouter un jour de fruit à la récré de plus."

Charlie BRUZY



11 ans, élu en 2023 :
"Je suis content que Zoé et Arthur aient été installés."

Joane HAVART



11 ans, élue en 2023 :
"J'ai bien aimé mettre en place le cinéma en plein air."

Sacha MAJEAU



11 ans, élu en 2023 :
"Je suis hyper content que le dojo ait été mis en place."

Tom FRANQUESA



9 ans, élu en 2024 :
"C'était cool, mettre l'espace sans tabac était important pour moi."

Jeunesse



La question de la participation citoyenne des jeunes reste une vaste problématique au sein de notre collectivité. Pourtant, le public dit "jeune" représente une part importante de la population et forme un groupe très hétérogène, composé d'adolescents, mais aussi de jeunes adultes.

À partir de ce constat, la municipalité a repéré des enjeux en matière d'accompagnement de ce public spécifique par le biais d'une pluralité d'acteurs institutionnels intervenant sur les questions de la jeunesse ainsi que d'actions favorisant la dynamisation de cette population.

Mais ceci n'est sans doute pas suffisant et il nous faudra dans l'avenir explorer de nouvelles manières d'« aller vers » ces jeunes. En leur garantissant la prise en compte de la parole par la consultation et la concertation et, au-delà, d'offrir des espaces de réflexion et d'expression pour leur permettre d'exercer leur liberté de penser et en les associant à la gestion de leur cadre de vie. L'objectif final est de leur permettre d'exercer de réels choix et de prendre des responsabilités.

Point jeunes

En 2024, le Point Jeunes de Saint-Feliu d'Avall a été le rendez-vous incontournable pour 81 pré-ados et ados. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges autour du vivre ensemble et du respect des autres qui contribue à faire de ces jeunes de 11 à 18 ans les citoyens de demain. Les jeunes peuvent s'y retrouver autour d'une partie de baby-foot, de ping-pong, de jeux Playstation ou sur ordinateur ainsi que de nombreux jeux de société... Mais le Point Jeunes, c'est également des sorties ludiques, des rencontres sportives, des actions de prévention et des chantiers bénévoles.

Encadré et soutenu par l'équipe d'animation avec à sa tête Mathilde Occhipenti, le Point Jeunes est aussi un lieu ressources pour construire et réaliser des projets collectifs, permettant de prendre des initiatives et des responsabilités.

Ainsi, les adolescents du Point Jeunes ont pu démontrer leur esprit citoyen en réalisant des cendriers mis à disposition de la commune en vue d'inciter la population à ne plus fumer notamment devant les écoles. Mais ils ont également collaboré au rangement du Service Enfance Jeunesse. Grâce à ce bel investissement ils ont pu participer à une sortie au célèbre parc aquatique d'Aquabrava. Ci-dessous, quelques photos de ces sorties et chantiers :

Chantiers citoyens 2024



Sortie et pique-nique à Aqualand





Commission jeunesse

Il a paru essentiel de favoriser l'engagement et l'apprentissage de la citoyenneté des jeunes sur leur territoire. C'est pourquoi, une Commission Jeunesse qui se réunit au moins une fois dans l'année a été créée dans le but de former ce public à la prise de parole en groupe, à l'élaboration d'un argumentaire, au débat d'idées, à la prise de décisions.

Aide communale au Permis de conduire

Le dispositif d'aide au permis de conduire a démarré le 1er juin 2024. Il concernait les jeunes âgés de 18 à 21 ans non titulaires du permis de conduire. Ainsi, une aide communale de 300 € peut être versée à ces jeunes, sous réserve de résidence sur la commune depuis au moins deux ans, d'une inscription en formation à l'auto-école Céline, d'un montant de ressources propres ou familiales ne permettant pas un financement intégral du permis et d'une effective motivation. En cas de validation de la candidature, le bénéficiaire devra s'engager à la réalisation de 20 heures de bénévolat au sein d'un service municipal.

Les dossiers de candidature sont à retirer à l'accueil de la mairie. Attention, la conduite accompagnée n'est pas concernée par ce dispositif, mais d'autres aides à la mobilité peuvent être proposées.

Avoir son permis de conduire, c'est une première étape vers l'accès à l'emploi. La municipalité est sensible à la question de la mobilité des jeunes et à leur insertion sur le marché du travail. Voilà pourquoi, à partir du 1^{er} janvier 2025, conformément au vote du Conseil Municipal du 26 novembre 2024, elle lance ce dispositif d'aide à l'obtention du permis B **à partir de l'âge de 16 ans** (et non plus 18) au cours de l'année d'inscription à l'auto-école Céline.



Appel à projets dédiés à un public jeune, avec des projets proposés par les jeunes et pour les jeunes

Ce type d'action et les initiatives qui en découlent permettent d'accroître le pouvoir d'agir de ces jeunes dans la vie sociale et dans la politique de la cité, qui les considère partenaires à part entière. En effet, le territoire local doit constituer un espace propice à l'engagement des jeunes, en leur donnant la possibilité de construire leur propre parcours conciliant aspiration personnelle et action collective. Cette forme d'éducation à la démocratie et à la solidarité les sensibilise en outre à la complexité du monde et aux réponses envisageables en matières éducative, sociale, culturelle et environnementale. Il est capital que cette sensibilisation à la citoyenneté et à

la démocratie de nos jeunes administrés devienne à court terme l'un des fers de lance de la gestion municipale. Cette pratique fonctionne à merveille avec les enfants, conseillers municipaux. Aussi, cette démarche doit-elle perdurer et ne pas s'arrêter aux années de collège.

Alors, si vous avez de 11 à 25 ans, si vous avez un projet d'intérêt général pour la commune et si vous souhaitez vous investir au sein d'un collectif, n'hésitez pas et faites-vous connaître auprès de la mairie. Dans la mesure du possible, qu'il s'agisse de l'aspect financier, de la faisabilité et de la finalité, la municipalité vous soutiendra et vous accompagnera.

L'IJ Truck : l'information au plus près des jeunes

L'association Infos Jeunes 66 implantée sur Perpignan 97 Rue Foch est spécialisée dans toutes les thématiques concernant les jeunes. Hormis dans ses bureaux, cette association accueille également les ados et les jeunes adultes à bord d'un camion aménagé, l'IJ Truck qui permet d'apporter l'information au plus près des territoires et d'organiser des entretiens individuels ou des actions collectives en fonction du sujet abordé.

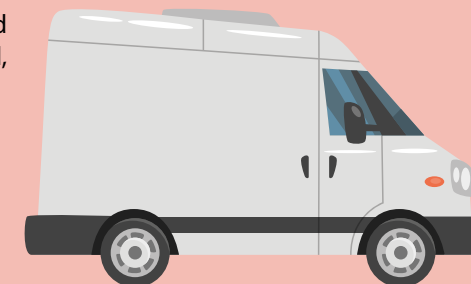
- Vous avez entre 11 ans révolus et 30 ans,
- Vous êtes scolarisé, étudiant, actif, demandeur d'emploi,
- Vous avez une question ou un problème en lien avec le logement, la formation, l'emploi, les loisirs, les transports, la santé, vos droits, l'hygiène de vie...

En 2025, l'IJ Truck, le camion aménagé de l'association Infos Jeunes vous attend sur le site du Point Jeunes (à côté de la Salle polyvalente) les mercredis 23 avril, 25 juin et 24 septembre de 14h à 17h.

Et inutile de prendre rendez-vous !

Tél. 04 68 34 56 56

<https://www.infojeunes66.fr/>



Permanence mensuelle Mission locale jeunes

Si vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes concerné !

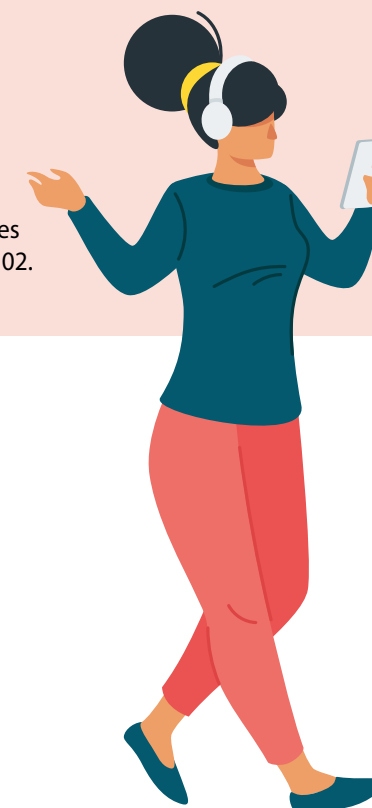
La MLJ 66 est une structure associative régie par la loi 1901 et co-financée par l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et toutes les collectivités des P.O. adhérentes.

La MLJ des PO, vous accompagne dans tous vos projets : qu'il s'agisse de : trouver un emploi, se former à un métier, financer son permis de conduire, ...

Elle propose notamment :

- Une boutique logement
- Un pôle Social
- Un point écoute jeunes
- Un "pôle ressources" et des ateliers délocalisés sur l'ensemble du département
- Un service de domiciliation

Des permanences mensuelles sont organisées sur la commune sur le site du Point Jeunes (à côté de la Salle polyvalente) chaque 1^{er} jeudi du mois sur rendez-vous au 04 11 64 34 02.



Actualité sportive



La France a réussi « ses » Jeux. Grâce à ses champions, bien sûr, mais aussi du fait de la transformation des monuments parisiens en sites olympiques et paralympiques. Les images du Grand Palais, écrin de l'escrime et du taekwondo, de la tour Eiffel, théâtre du beach-volley et du cécifoot, du dôme doré des Invalides devant lequel se sont défilées les équipes de tir-à-l'arc ou de la rue Lepic, lors des épreuves de cyclisme, ont fait le tour du monde. Comme, celles, inoubliables, de la cérémonie d'ouverture du 26 juillet. Les bonnes performances de la délégation française, dues à un travail préparatoire intense mené depuis plusieurs années, se sont déroulées dans un contexte de JO "à la maison", sur des sites et des stades pleins et emplis d'une ferveur insoupçonnée. Un nombre de médailles impressionnant... Très exactement soixante-quatre médailles aux Jeux olympiques (JO) et soixante-quinze lors des Jeux paralympiques. Un bilan historique pour les premiers, inédit depuis vingt ans pour les seconds.

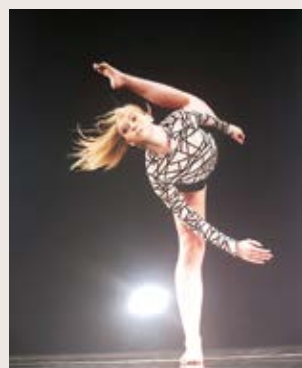
Les lauréats :

- **ENTENTE DE LA TÊT** : Loan Brousse, Axel Fontanell, Théo Lamarque, Julien Sicart : Rugby Champion de France et champion du Challenge Occitanie Régionale 2 2023-2024.
- **Anis AKDHAR** : Sport voile - Champion Région Occitanie CADET (qualifié pour les championnats de France à La Rochelle).
- **Zian AKDHAR** : Sport voile - Champion Région Occitanie MINIME (qualifié pour les championnats de France à La Rochelle).
- **Justine LEHOUCQ** : Tir - Championne départementale CADET au 50 mètres 22 long rifle avec un score de 587/600.
- **Angeline DI MICCO** : Judo -5^e Championnat Occitanie Titulaire au championnat de France.
- **Cyann LABROUSSE** : Danse - 1^{er} prix national Jazz Carcassonne - 1^{er} prix international La Grande Motte - 1^{er} prix européen Jazz Paris, qualification au World cup Eat Jazz (examen aptitude technique) - Sélectionnée pour le diplôme d'état Professeur de danse au CREPS de Montpellier.
- **FFC SAINT FELIU D'AVALL** : Foot féminin 1^{ères} du championnat départemental et vainqueur de la coupe du Roussillon foot à 7.

Pourtant, le sport ne s'arrête pas, fort heureusement, aux Jeux Olympiques et ses bienfaits sont innombrables. D'abord, c'est un levier d'inclusion et de cohésion sociale par la réunion de personnes toutes différentes autour d'une passion commune ou d'un simple moment de partage. Car seul le sport a le pouvoir de briser les barrières, sociales ou hiérarchiques par exemple, en mettant tout le monde sur un même pied d'égalité.

Esprit d'équipe, solidarité dans l'effort, créativité, fairplay... Autant de qualités qui peuvent se révéler aussi utiles dans la pratique sportive que dans la vie quotidienne, mais aussi dans la sphère professionnelle.

Ainsi, au-delà des JO, de nombreux jeunes sportifs et sportives vivant sur la commune ont obtenu des résultats remarquables au cours de la saison 2023-2024. Ces jeunes méritants ont été mis à l'honneur lors de la célébration du 14 juillet.



Cyann Labrousse



Zian Akdhar



Justine LEHOUCQ



Entente de la Têt



FFC Saint-Feliu D'avall



Angeline DI MICCO



Anis Akdhar

La Fête du Sport le 7 septembre 2024

Cette année encore, à l'initiative du CME, des clubs intervenant sur la commune ont eu l'occasion de présenter leurs disciplines au travers de différents ateliers. Ce fut notamment le cas de Rollers 66 et de l'association de Tennis. L'édition 2024 a eu lieu le même jour que le Forum des associations et de la Voisinade Saint-félicienne.



Il était à Paris !!! La folle expérience d'Amans, bénévole aux JO



Pour les jeux de Paris de juillet et août 2024, ils étaient 45 000 ! Grâce à leur enthousiasme, leur énergie et leur singularité, ils ont joué un rôle clé dans la réussite de ces Jeux et ont permis de rendre cet événement inoubliable.

Être volontaire de Paris 2024, c'était partager des moments et des émotions uniques. C'était incarner le sens de l'hospitalité et les valeurs de la France auprès de tous les acteurs des Jeux. C'était enfin faire partie d'une équipe de 45 000 personnes issues de tous les horizons, mais soudées et réunies sous les mêmes couleurs. Le visage, l'âme, le cœur et le sourire de nos Jeux, c'étaient bien eux !

Un de ces bénévoles est un enfant de Saint-Feliu d'Avall ; il habite le village avec sa mère, Valérie, ATSEM à l'école maternelle et Présidente de la bibliothèque Michel Maurette. Etudiant et âgé de 19 ans, il s'appelle Amans Girard et nous l'avons rencontré. Amans a fait partie des victimes de la tragédie de Millas de décembre 2017 et de la collision entre un bus scolaire et un train. Après une longue hospitalisation puis une lourde période de rééducation, l'ado a su faire preuve de résilience et rebondir. Bien dans ses études, bien dans sa vie, bien dans son village, bien dans ses baskets !!!

Il semble avoir le bénévolat ancré dans le cœur, porte-drapeau depuis deux ans dans les cérémonies commémoratives, il a besoin d'être utile aux autres selon sa vision de la vie et ses valeurs. Qu'ajouter de plus à part qu'il est le digne fils du regretté Guillaume, son père, conseiller municipal et collaborateur hors pair ?

Voici le témoignage de son bénévolat aux JO.

■ C. R. : Comment as-tu décroché ce job ?

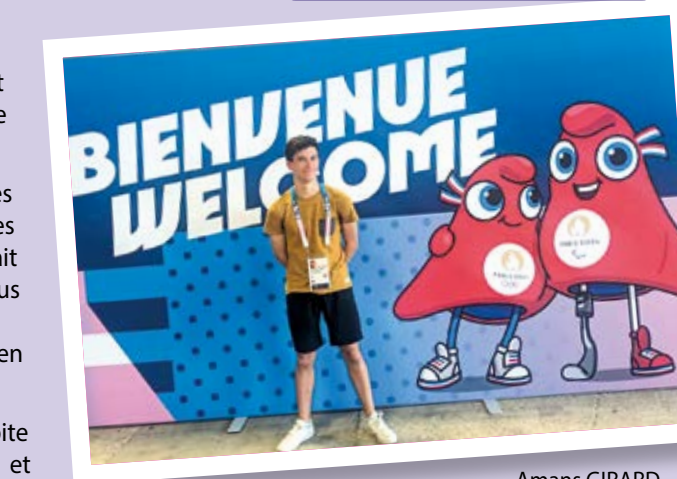
Amans Girard : J'étais ambassadeur de Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 au sein de la classe Pierre de Coubertin – Alice Milliat¹ au Lycée Arago de Perpignan et on nous a proposé de faire partie des bénévoles des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

■ As-tu suivi une formation préalable ?

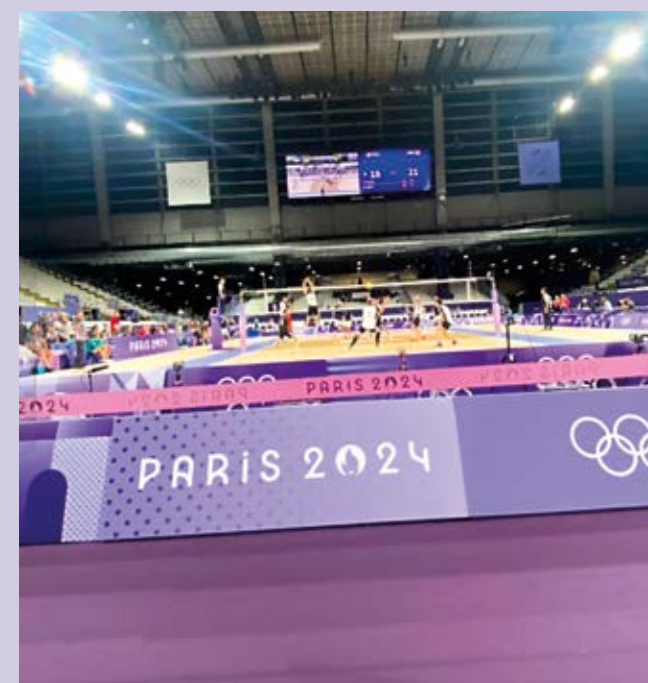
A. G. On avait accès à diverses vidéos explicatives sur les grandes lignes de notre mission. La veille du démarrage des JO, les bénévoles ont participé à une formation en présentiel dans l'enceinte du stade où ils allaient travailler.



¹ Une classe Pierre de Coubertin-Alice Milliat comprend 30 à 35 élèves volontaires par académie, proposés par leurs établissements à raison de 2 élèves maximum pour un même établissement sur la base de leurs résultats scolaires, de leur implication dans le sport scolaire et fédéral et de leur intérêt pour les Jeux olympiques et paralympiques. Les élèves doivent faire acte de candidature auprès de leur établissement et confirmer au début de chaque année scolaire leur engagement dans le dispositif. La liste finale des élèves est arrêtée par l'autorité académique.



Amans GIRARD





■ **Quelles étaient tes missions ? Étaient-elles bien définies au départ ? Ou se définissaient-elles au jour le jour ?**

A. G. Pour ce qui me concerne, je me trouvais à l'Aréna – Paris sud Porte de Versailles où se sont déroulées les épreuves de volley-ball. Nous avions deux missions possibles : soit nous étions ramasseurs de balles (deux bénévoles par angle), soit nous faisons office de « moppers » (terme anglais signifiant « nettoyeur ou agent d'entretien ») ce qui consistait à nettoyer le terrain de volley-ball lorsqu'un athlète laissait une petite trace de sueur en glissant sur le sol, ceci afin d'éviter que d'autres sportifs dérapent. Pour chaque match, une de ces deux missions nous était attribuée.

■ **Comment te déplaçais-tu dans Paris ? Tes frais étaient-ils remboursés ?**

A. G. Les épreuves de volley-ball avaient lieu à Issy-les-Moulineaux et pour se déplacer, il fallait prendre le bus ou le métro ou y aller à pied. Pour ma part, je me déplaçais à pied car je logeais à proximité du lieu des épreuves. Les bénévoles bénéficiaient d'un Pass Navigo pour pouvoir utiliser les transports en commun.

■ **Parle-moi de tes rencontres avec les supporters du monde entier.**

A. G. Il n'était pas possible de dialoguer avec les supporters car nous étions contraints de rester sur le terrain et nous ne pouvions accéder aux gradins. Cependant, nous avons eu la chance que notre cheffe, dirigeante de l'équipe de bénévoles du volley-ball soit de nationalité brésilienne et nous avons énormément échangé sur les coutumes, habitudes et mode de vie de nos pays respectifs.

■ **As-tu pu approcher des athlètes français ou étrangers ?**

A. G. En théorie, il était très difficile de pouvoir approcher les athlètes. Mais, après les matchs on pouvait avoir la chance d'en croiser. Cependant, pour ne pas les perturber dans leur performance olympique, on restreignait au maximum nos discussions.

■ **As-tu pu côtoyer certains athlètes plus que d'autres ?**

A. G. Nous ne pouvions rencontrer que les athlètes des matchs auxquels on assistait ; c'étaient les rares fois où nous étions autorisés à approcher ces sportifs.

■ **As-tu pu assister à beaucoup de manifestations sportives ?**

A. G. Les bénévoles travaillaient en moyenne sur deux matchs par jour et deux jours sur trois, dans le cadre des quarts de finale. Nous avons pu accéder aux gradins pour la finale hommes France-Pologne (3-0), et nous avons apporté notre aide pour les deux demi-finales femmes ainsi qu'à la finale femmes Italie-États-Unis (3-0)

■ **Ta mission s'est-elle poursuivie dans le cadre des jeux paralympiques ?**

A. G. Pour ma part, ma mission de bénévolat ne durait que sur la période olympique mais d'autres bénévoles avaient une mission sur les jeux olympiques et paralympiques.

■ **Où vivais-tu ?**

A. G. La problématique était que les bénévoles ont dû se débrouiller pour trouver un hébergement et chacun s'est efforcé de dénicher une solution. Moi, j'ai eu de la chance car je résidais chez mon cousin qui n'habitait pas très loin du stade.

■ **Où prenais-tu tes repas ?**

A. G. Il y avait une cantine pour tous les volontaires présents sur notre site. Les repas étaient corrects.

■ **Comment était l'ambiance dans l'équipe de bénévoles ?**

A. G. Il y avait une très bonne ambiance car dans notre groupe constitué de plus d'une dizaine de volontaires. Nous étions ensemble pendant environ 8 heures par jour et nous nous entendions très bien.

■ **Faisais-tu la fête en soirée ou préférais-tu aller te reposer et dormir ?**

A. G. Aucune fête n'a été organisée, et c'était très bien ainsi car les missions étaient épuisantes et le soir, nous étions vannés.

■ **Qu'as-tu le plus apprécié durant ces JO ?**

A. G. Ce qui m'a le plus plu était l'ambiance au sein du groupe, le fait d'être sur le même terrain que les athlètes et l'esprit olympique.

■ **Que dirais-tu sur l'organisation des JO ?**

A. G. Globalement, l'organisation était bonne. Toutefois, il aurait été préférable que les volontaires disposent de chambres sur place. En effet, si, moi, j'avais une solution d'hébergement grâce à mon cousin, d'autres ont « galéré » d'autant que les tarifs de location et d'hôtellerie avaient flambé en cette période d'activité sportive.

■ **Comment décrirais-tu en une phrase ton expérience ?**

A. G. C'était fantastique et sportif.



CÔTÉ SÉCURITÉ...

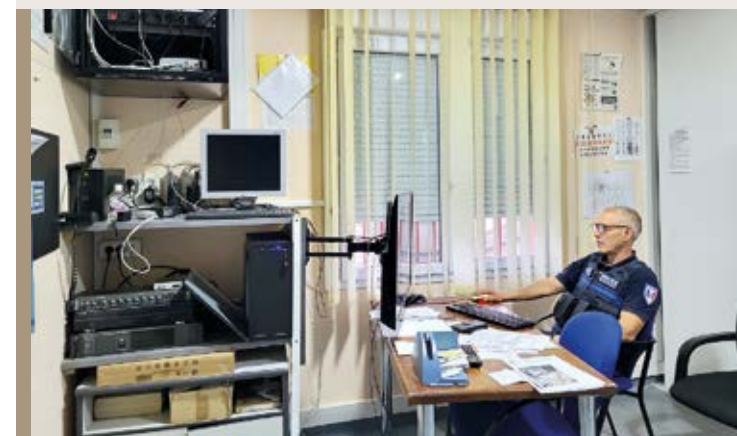
Repenser la sécurité...

Mutualisation de la Police municipale

Assurer une présence efficace de Police Municipale est un sujet de discussion récurrent aussi bien de la part des élus que de celle des administrés. Pour les uns et les autres, il est en effet important de disposer d'une présence d'agents à plusieurs endroits et à certaines périodes plus ou moins sensibles. Malheureusement, nous avons très vite constaté que, seule, la commune ne pourrait supporter et surtout pérenniser ce service. C'est ainsi que le projet de mutualisation policière s'est concrétisé avec les communes de Baixas, de Villeneuve-le-Rivière et de Pézilla-la-Rivière. Une convention officialisant ce partenariat doit être signée dans les semaines qui viennent.

Un travail policier facilité par la vidéoprotection

Depuis 2015, 63 caméras ont été déployées à Saint-Féliu d'Avall. Reliées au Centre de Supervision implanté en mairie, elles permettent aux vidéo-opérateurs, qu'il s'agisse des policiers municipaux ou des services de gendarmerie, de repérer les infractions routières majeures (stationnement abusif ou dangereux, excès de vitesse ...), les incivilités, les trafics en tout genre, les atteintes à la sécurité des personnes et des biens. Depuis son installation, la vidéoprotection a permis de résoudre plusieurs affaires d'activité criminelle ou délictuelle.



Séparation du bureau de la police municipale et du local caméras



Bureau Police municipale et accueil des administrés près de l'accueil

Pour des raisons évidentes de discrétion, le bureau de la Police Municipale a été isolé il y a quelques mois du local abritant le Centre de visionnage des images enregistrées par les caméras de surveillance. En effet, le caractère strictement confidentiel des images aurait pu être perturbé lors d'entretiens d'administrés venus consulter la police municipale, que ce soit dans le cadre de ses missions de police judiciaires que dans celles de police administrative.

CÔTÉ SÉCURITÉ...

Signalisation aux abords des écoles maternelle et élémentaire

Aux couleurs vives et aux allures d'enfants, les figurines de signalisation Arthur et Zoé incitent naturellement les automobilistes à ralentir à l'approche des écoles La Trobada (maternelle) et Louis Clerc (élémentaire). Le but est d'attirer avec humour le regard des automobilistes sur ce passage piéton fréquenté par des écoliers et d'augmenter la sécurité de ces derniers. Ces deux « nouveaux habitants » du village vêtus d'un blouson jaune pour la fille et rouge pour le garçon, ont été implantés à la demande des enfants du CME.



Passages à niveaux... J'alerte en cas de problème

En cas de problème (véhicule immobilisé sur les voies, barrières fermées trop longtemps, barrière endommagée...), j'utilise le téléphone orange d'alerte et d'urgence situé à proximité du passage à niveau. Un agent de la SNCF m'indiquera la marche à suivre pour que les opérateurs de la SNCF puissent rapidement stopper les trains et/ou de solutionner le problème.



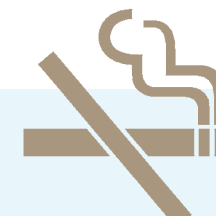
Un complément de défense incendie

Cette citerne souple et financée par la Société Eléments offre une solution pratique pour renforcer la capacité de lutte contre les incendies. Elle est installée à proximité du parc photovoltaïque, au lac des Bouzigues.

Bâche sécurité incendie



ET CÔTÉ SANTÉ...



Espaces sans tabac

Les Espaces sans tabac sont des lieux extérieurs délimités et/ou identifiés, où la consommation de tabac est interdite. Ces espaces conviviaux ou qui accueillent un public majoritairement familial (abords des écoles, jardin d'enfants, arrêts de bus...) sont ainsi préservés de la pollution tabagique, tant sanitaire qu'environnementale et protègent notamment les mineurs du tabagisme passif sur la voie publique. Sur la commune, ces espaces ont été sollicités par les enfants du CME et labellisés par la Ligue contre le cancer. Ainsi, le 6 septembre dernier, le conseil municipal des enfants, Frédéric Sol, adjoint en charge des affaires scolaires, Florian PEYRE, animateur du CME accompagnés de Michele CALVEL, bénévole chargée de la mission Prévention pour la Ligue contre le cancer et le Dr Georges Delonca, trésorier ont inauguré un des espaces sans tabac de la commune devant l'école maternelle. Il est désormais interdit de fumer aux abords des écoles pendant les heures d'entrée et de sortie des élèves et en permanence aux arrêts de bus de la commune et dans les parcs (Mas Guichou et le jardin des enfants).



Espace sans tabac demandé par le CME, soutenu par l'APE et appuyé par la Ligue contre le cancer



Espace sans tabac peint au sol



Espace sans tabac à la maternelle

Café mémoire Alzheimer

Organisés régulièrement avant la pandémie liée au Covid, les cafés mémoire France Alzheimer se sont remis en place dans le département, en prenant la forme de café itinérant qui s'installe chaque mois dans une nouvelle commune. Ce mardi 5 mars, en partenariat avec France Alzheimer, le dispositif a pris place dans le restaurant Le P'ti Félicien.





Le rôle du CCAS est d'être au plus près des habitants de notre commune, aider les personnes en difficultés, répondre au mieux à leurs sollicitations et faire le lien avec les services sociaux départementaux ou associations avec lesquels nous avons tissé un partenariat. Comme vous le verrez ci-après, le CCAS a mis en place depuis son installation une étroite collaboration avec l'antenne du Secours Populaire implantée sur le village Rue de la Sardane.

Animations tout public

En partenariat avec la municipalité, régulièrement, des actions sont organisées et proposées aux habitants (forum, conférences, salons) permettant d'être informé, conseillé ou d'échanger sur différents thèmes. Depuis 2023, le CCAS a orchestré trois importantes manifestations annuelles : le Salon 1, 2, 3, Famille, le Salon Santé et Mieux-être et le Forum

du Logement, afin de répondre avec efficacité aux attentes et besoins de la population. Ces temps forts visent à apporter des réponses concrètes au public sur les thématiques concernées via des rencontres avec des experts, des conférences et des ateliers.



Photos salon 1, 2, 3 Famille du 24 avril (atelier gymnastique avec l'Orange Bleue, stand des avocats, vue générale du Salon, expo prêtée par la CAF sur l'adolescence)



Forum Logement du 25 septembre



Salon Santé et Mieux-Etre du 16 octobre



Il y a quelques mois, ces événements nous avaient invités à une réflexion de fond sur les différentes thématiques proposées. En raison des interactions notoires entre le Salon 1, 2, 3, Famille et le Salon Santé et Mieux-être, attestées par un nombre conséquent d'exposants présents sur l'une et l'autre manifestation, il avait été acté qu'en 2025, les deux salons seraient regroupés au sein d'un Salon unique. Toutefois, nous avons tenu à pousser davantage l'analyse pour déterminer si l'impact d'un seul et conséquent événement dans l'année ne serait pas bénéfique à notre commune en termes d'attractivité et de fréquentation. En fait, il est indéniable que le logement est un déterminant majeur de la santé de

la population et que pouvoir accéder à un logement décent est un droit fondamental et doit pouvoir bénéficier à toute personne. Toutes les problématiques qui y sont liées jouent non seulement sur la santé mais encore sur l'éducation, l'équilibre familial, l'insertion sociale et professionnelle. Ces nombreuses considérations nous ont finalement conduits à faire le choix d'un seul Salon aux multiples stands qui se tiendra éventuellement sur deux sites (Salle polyvalente et salle Max Havart).

La date de cette manifestation unique baptisée « Famille, Habitat et Mieux-être » aura lieu le dimanche 28 septembre 2025.

Actions et animations en faveur des seniors

Outre l'aide alimentaire et l'accompagnement social, le CCAS a aussi pour objectif de favoriser le lien social et de conserver un contact chaleureux et pédagogique avec le 3^e âge, comme c'est le cas depuis plusieurs années, en vue de familiariser ce public avec l'environnement numérique. Avec le soutien de la municipalité et notamment de la commission des animations, le CCAS organise aussi des manifestations pour célébrer les aînés telles que le repas de Noël des personnes de plus de 72 ans. Un colis de Noël individuel ou pour couple est distribué à ceux qui n'ont pas la possibilité d'accepter l'invitation au repas ou ceux qui la refusent. En décembre 2024, la commune enregistrait 347 personnes de 72 ans et plus, 77 d'entre elles ont participé au repas qui leur était offert le dimanche 15 décembre et 206 colis ont été distribués (144 colis individuels et 63 colis pour couple) aux aînés n'ayant pu ou voulu accepter l'invitation.

Les colis de Noël des aînés (individuel et couple) ►

Atelier numérique ▼



Repas de Noël des aînés animé par l'ensemble des Musiciens de Rivesaltes, le 15 décembre 2024



Parallèlement, le CCAS intervient également dans le cadre de la vie quotidienne en favorisant le maintien à domicile des personnes âgées.

Téléassistance en lien avec Présence Verte

À ce jour ils sont neuf bénéficiaires de ce service qui permet de sécuriser les personnes isolées. Si vous êtes intéressés prenez contact avec la mairie qui vous indiquera les modalités d'inscription. Au 1^{er} janvier 2024, le tarif mensuel est de 35 €. Variable selon l'option choisie, ce service bénéficie d'un crédit d'impôt de 50 %.



Portage de repas à domicile

Le service est proposé par Le SYM-PM et élaboré par la Société Barboteu. Le repas comprend un choix entre deux hors d'œuvre, deux plats protéiques (viande ou poisson), deux accompagnements (légume et/ou féculent), deux fromages (sec ou blanc ou yaourt), deux desserts, pain, potage. Des régimes hygiéno-diététiques (sans sel ou sans sucre) ou des régimes à texture adaptée (texture hachée ou texture mixée) sont également pris en compte. Les repas sont livrés à domicile par notre prestataire, le SYM-PM.



Le grand repas

Une fois par an, l'association « Le Grand Repas » propose aux citoyens de partager tous ensemble le même menu conçu à base de produits locaux et de saison. Ainsi pour sa 5^e édition, le mercredi 2 octobre dernier, en partenariat avec le SYM-PM et la Société Barboteu, le restaurant scolaire a accueilli les enfants inscrits au centre aéré mais aussi des élus du CCAS, des agents de mairie et des personnes adhérentes du Club de l'amitié, association implantée sur la commune. Assis autour des tables, en compagnie d'élèves âgés de 6 à 11 ans, ce repas intergénérationnel a été l'occasion d'un moment de convivialité mais aussi de transmission et d'échanges entre générations.

Une implantation réussie dans la commune : l'antenne du Secours Populaire

Depuis 2021, une antenne du Secours Populaire est implantée au 1 rue de la Sardane (face à l'entrée de l'école élémentaire) sur la commune de Saint-Feliu d'Avall.

L'antenne est animée par une équipe de six bénévoles qui accueillent régulièrement les personnes en difficulté et leur propose les activités et les services de l'association, à savoir l'aide alimentaire, la boutique solidaire, les sorties, les loisirs, les séjours de vacances, les braderies...

La mission primordiale du Secours populaire est d'œuvrer pour que l'accès à la nourriture ne soit plus une source d'angoisse pour les personnes en situation de précarité. À cet effet, des paniers contenant des produits secs, des produits laitiers, fruits et légumes ainsi que des produits d'hygiène sont distribués aux familles bénéficiaires (sous condition de ressources et après entretien) une fois par semaine, le vendredi par quinzaine et ce pour une durée maximale de 7 semaines, pouvant être prolongée le cas échéant.



La boutique

Pour lutter contre l'assistanat et préserver la dignité des personnes aidées, un principe de participation symbolique de 1 € de la part de la personne en difficulté a été mis en place.



Dès l'installation de l'association, un étroit partenariat s'est mis en place avec le CCAS de la commune, afin que les ménages les plus en difficultés soient accompagnés de part et d'autre.

Outre l'aide alimentaire, la boutique solidaire, ouverte à tous, est un lieu de rencontre où habitants, bénévoles, personnes aidées se retrouvent, font connaissance, bavardent et prennent du plaisir à farfouiller autour des étagères et des portants remplis de vêtements de toutes tailles et pour tous les âges, de jouets, de livres, de vaisselle et d'objets de décoration. La seule différence avec une boutique traditionnelle est qu'il s'agit de marchandises d'occasion mais en bon état, à petits prix, qui permet de « faire comme toute le monde même si on n'a pas de gros moyens ».

Parallèlement, les braderies qui se déroulent une à deux fois dans l'année sont le moment idéal pour découvrir le Secours populaire et pour contribuer à la solidarité humaine tout en faisant de bonnes affaires.

Annuellement, au printemps, le Secours Populaire lance sa campagne de vacances essentielles au bien-être et à l'équilibre. Si partir en vacances est un droit, cela permet de surcroît d'oublier ses tracas journaliers et de s'évader. Avec des séjours en colonies pour les enfants, des séjours seniors, des sorties et des séjours familiaux... l'association se mobilise pour que l'été n'oublie personne. Le point fort de la campagne est constitué par la Journée des oubliés des vacances qui a lieu vers la fin du mois d'août et qui donne l'occasion aux enfants de familles défavorisées de s'échapper du quotidien et d'avoir des souvenirs à raconter à leurs camarades à la rentrée.

L'ensemble de ces actions de lutte contre la pauvreté et la précarité ont un dénominateur commun : le maintien du lien social en vue de remédier à l'isolement de ces populations fragiles. Et ce lien social se tisse dès l'accueil par un large sourire et un café ou un thé offert chaleureusement à la personne afin de la mettre le plus à l'aise possible.

Quelques chiffres : depuis l'ouverture de l'antenne du Secours Populaire, dans le cadre de l'aide alimentaire, 60 familles ont été aidées sur un cycle de sept semaines ou davantage et 57 paniers inconditionnels ont été distribués à des ménages confrontés à des difficultés ponctuelles ou « accidents de la vie ».

Quelques familles ont également pu profiter de vacances aussi bien pour les départs en colonie que pour les séjours familiaux et seniors.

Coordonnées :

Adresse : 1 rue de la Sardane 66170 Saint-Feliu d'Avall

Site internet : <https://www.secourspopulaire.fr>

Jours et heures d'ouverture : les mercredis et vendredis de 9h à 12h.



Trois des bénévoles

La boutique



Nouveau parc photovoltaïque au sol de 3 hectares sur le site des Bouzigues

Le parc photovoltaïque installé par la Société Éléments et dénommé « Énergies des Bouzigues » a été implanté à l'est du lac des Bouzigues, sur le territoire de la commune de Saint-Féliu d'Avall sur un site caillouteux qui a accueilli jusqu'en 2001 une carrière d'extraction de sables et graviers. A l'issue de travaux d'une durée de six mois, qui ont démarré en février 2024, le parc solaire des Bouzigues, grâce à plus de 3000 modules ou panneaux photovoltaïques représente une puissance de 3,5 MWc (mégawatt crête). Il produira l'équivalent de la consommation annuelle de 1600 foyers. L'exploitation de la centrale au sol est prévue sur une durée minimale de 30 ans. Il s'agit-là de la troisième réalisation de ce type mise en oeuvre par la Société Éléments. Après plus de 10 ans d'existence, la société dispose d'environ 120 projets d'énergies renouvelables en France (hydroélectricité, éolien et photovoltaïque) et également dans le Monde (Allemagne, Caraïbes, Finlande, Italie, Roumanie). Pour le département des P.-O., Éléments anime le développement d'environ 15 projets (Saint-Féliu-d'Amont, Ortaffa, Vivès, Saint-Hippolyte, Rodès, Passa, Camélas, etc...)

En présence des élus de Saint-Féliu-d'Avall et d'autres communes accompagnées par la société Éléments (St-Féliu-d'Amont, Camélas...), des responsables de ladite Société, des Directeurs de PMM et du SYDEEL et des représentants des entreprises ayant participé au projet, l'inauguration du parc photovoltaïque des Bouzigues qui a eu lieu le 19 septembre 2024, a marqué l'aboutissement d'un projet emblématique pour le territoire.

Ce dernier s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le changement climatique avec des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de neutralité carbone à l'horizon 2050. Or, parmi les énergies renouvelables, l'énergie solaire notamment photovoltaïque, ne génère aucune ou peu d'émission de gaz à effet de serre.

La Municipalité remercie la société Éléments pour son sérieux tout au long du développement et pour le respect des engagements pendant la phase de construction photovoltaïque. Merci notamment à M. Luc Pouderoux, directeur technique d'Éléments, M. Loann Desplanques, responsable développement et M. Jonathan Lecompte, chef de projet construction.



Parcours de santé financé par la Société Éléments aux abords du parc photovoltaïque

Journée écocitoyenne « Nettoyons la nature » en partenariat avec le magasin Leclerc Sud

Au cours de la matinée du samedi 5 octobre, la municipalité de Saint-Féliu d'Avall et le Conseil Municipal des Enfants ont invité la population à collecter les déchets aux abords du lac des Bouzigues, collecte qui a lieu depuis plusieurs années. Et, bien que moindre année après année, une fois de plus, elle s'est avérée fructueuse. Beaucoup d'adultes s'étaient déplacés, des associations de la commune telles que Sant Féliu Sardanista, Sophrologie Mercie, ACCA la chasse, FCF St Féliu Foot féminin, Jeunesse & Cie, Foot St-Féliu d'Amont corpo, l'APE. avaient tenu à participer au nettoyage, et fait plus rare, de très nombreux enfants avaient grossi les rangs des bénévoles.

Équipé de gants, de chasubles portant le slogan « Nettoyons la nature » et de sacs poubelle, le groupe a sillonné les rives du lac et la route d'accès pour collecter plastiques, cannettes, verre, papiers, mégots, matériaux de construction, palettes et autres objets insolites, traces des incivilités récurrentes de notre société moderne. Une matinée conviviale et solidaire qui a soudé petits et grands autour d'un seul et unique objectif commun. Le devenir de la Planète !
Merci à tous !



Savez-vous planter un arbre, à la mode, à la mode... ?

La participation à un chantier de plantation d'arbres offre aux enseignants l'occasion de traduire les enseignements théoriques en expérience de vie, d'autant que ces travaux pratiques témoignent que les impacts de l'Homme sur la nature peuvent également se révéler probes et respectables. C'est aussi une expérience enrichissante pour les élèves puisqu'elle leur permet de comprendre, d'une part, l'importance des végétaux dans le cycle de la vie, mais encore de prendre conscience de leur contribution à l'urgence écologique et climatique.



Face à toutes les conséquences du changement climatique pour nos forêts, à savoir la sécheresse, les maladies, les insectes ravageurs, les tempêtes, les feux de forêts..., l'opération de plantation d'arbres a débuté en 2019 et se poursuit chaque année, grâce à la collaboration financière de l'association ACCA (Chasse). Une manière efficace, selon nous, de sensibiliser les jeunes, acteurs de demain, aux enjeux liés au défi du siècle : la transition écologique.

Conseils pour contrôler et réduire sa consommation

En consommant de l'eau en quantité excessive, nous contribuons au gaspillage d'une ressource naturelle indispensable à notre survie, et faisons face à des factures toujours plus élevées. Vous pouvez toutefois facilement faire quelques ajustements à votre routine quotidienne pour réduire la quantité d'eau que vous utilisez et réaliser des économies.



RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DOMESTIQUE MOYENNE



Bains et douches : 33 %



Toilettes : 35 %



Vaisselle : 7 %



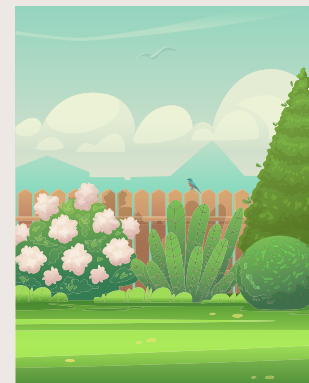
Lessive : 13 %



Nourriture et boisson : 3 %



Nettoyage : 4 %



Jardin : 4 %

Réduire sa consommation d'eau implique tout d'abord de limiter le gaspillage.

DES GESTES SIMPLES À APPLIQUER AU QUOTIDIEN

Dans la salle de bains

Privilégiez la douche et réservez les bains (100 litres d'eau) à des moments exceptionnels. Une douche rapide (5 min environ) consomme entre 3 à 4 fois moins d'eau qu'un bain. Si vous le pouvez, utilisez une pomme de douche économe ainsi qu'un régulateur de débit, ils vous permettront d'économiser jusqu'à 50 % d'eau par an.

D'autres équipements servent à réduire votre consommation d'eau : des mousseurs de débit sur les robinets ou encore un

mitigeur thermostatique qui permet de limiter le gaspillage en ajustant rapidement la bonne température.

Lorsque vous vous brossez les dents, n'utilisez l'eau du robinet que pour vous rincer, vous pouvez par exemple utiliser un verre à dents pour maîtriser votre consommation. De même que pour le brossage des dents, ne laissez pas couler l'eau du robinet durant le rasage ou le savonnage du visage.

Dans les toilettes

Saviez-vous qu'une chasse consomme en moyenne 9 litres d'eau ? Sachant que nous allons aux toilettes environ 4 fois par jour, cela revient à utiliser 36 litres par jour et par personne.

Il est possible de réduire cette consommation en privilégiant les mécanismes à double débit 3/6 l permettant de moduler la quantité d'eau suivant le type de déchets à évacuer. Si votre chasse n'est pas équipée d'un système double-poussoir, vous pouvez facilement en installer un, cela vous permettra de réaliser des économies d'eau non négligeables (entre 45 % et 60 % par an, soit environ 5 m³ par an).

Par ailleurs, vérifiez qu'il n'y a pas de fuites, une fuite non détectée représente en moyenne 3 l/heure, soit 80 €/an, ce qui est loin d'être négligeable. Pour identifier une éventuelle fuite invisible à l'œil nu, versez un peu de colorant alimentaire dans le réservoir des WC : en cas de fuite, les parois de la cuvette se coloreront.



Une bonne utilisation des appareils électroménagers

Si vous envisagez d'acheter des appareils électroménagers, choisissez des modèles de classe A, c'est-à-dire plus économes en énergie. Par ailleurs, les modèles récents de lave-vaisselle consomment 50 % d'eau en moins que les modèles datant de plus de 10 ans, aussi l'acquisition d'un nouveau modèle pourrait vous faire réaliser de sérieuses économies.

Qu'il s'agisse d'un lave-vaisselle ou d'un lave-linge, sélectionnez de préférence les programmes économiques, cycles rapides ou modes écologiques selon les modèles.

Par exemple, pour un lave-linge, voici quelques règles simples :

- Privilégiez les lavages à basses températures, sauf pour le linge très sale, le lavage à 60° devant être exceptionnel. D'ailleurs au-delà d'une température de 30° ou 40°, bon nombre de vos tissus risquent de s'abîmer.
- Sélectionnez le programme économique qui consomme près de 50 % d'énergie en moins qu'un programme classique et utilise moins d'eau.
- Pensez à remplir correctement votre machine. Si vous utilisez une machine à moitié remplie en programme ECO, vous n'économiserez que 20 % d'eau alors qu'une machine remplie vous fera économiser 50 % d'eau.
- Veillez toutefois à ne pas surcharger votre machine, cela risquerait d'accélérer l'usure des roulements et du moteur.
- Essorez votre linge si possible à grande vitesse (1 200 ou 1 400 tr/min suivant le type de textiles), ainsi le séchage sera beaucoup plus rapide et la consommation d'énergie sera moindre.
- Si vous disposez d'un chauffe-eau solaire, pensez à raccorder votre machine à l'arrivée d'eau chaude, car c'est bien le chauffage de l'eau qui consomme le plus d'énergie lorsqu'on fait une machine, ainsi vous réaliserez de belles économies (ce conseil est aussi valable pour le lave-vaisselle).
- Dernière astuce et non des moindres pour réduire votre facture d'énergie : programmez vos machines pendant les heures creuses, la plupart des modèles étant équipés d'une fonction « départ différé » ou « fin différée ». Les heures creuses sont généralement comprises entre 22 h et 7 h ainsi que le week-end.



La récupération et la réutilisation de votre eau

En réutilisant l'eau qui vous sert à laver les fruits et légumes pour arroser les plantes et les fleurs de la maison et du jardin, vous économiserez une quantité non négligeable d'eau.

Vous pouvez également installer un récupérateur d'eau de pluie : en récupérant cette eau, vous pourrez arroser votre jardin ou laver votre voiture de façon totalement responsable et écologique.

LA DÉTECTION DES FUITES ET LES SOLUTIONS

Un robinet qui fuit goutte à goutte représente une perte de 4 litres/heure soit presque 200 € /an.

Une chasse d'eau qui fuit consomme 25 litres/heure, soit plus de 1200 €/an.

Pour déterminer s'il y a des fuites dans la maison, il faut relever le compteur d'eau le soir avant de se coucher (ne pas faire fonctionner le lave-linge ou le lave-vaisselle cette nuit-là, ni se lever pour se rendre aux toilettes) et comparer la valeur avec celle du lendemain matin. Une photo avec le téléphone suffit ! Normalement, les chiffres devraient être les mêmes. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il y a une fuite. Reste alors à identifier où elle se trouve.

Que prévoit la loi Warsmann ?

Le décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012, dit loi Warsmann vous permet de demander un plafonnement de vos factures d'eau si vous avez une fuite d'eau après votre compteur.

Principe :

Si le service d'eau, en l'occurrence pour ce qui concerne notre commune, Eau Agglo, constate une augmentation anormale de la consommation d'un abonné, au vu du relevé de son compteur enregistrant sa consommation effective, il en informe l'abonné par tout moyen et au plus tard lors de la facture établie d'après ce relevé.

Une augmentation anormale de la consommation due à une fuite peut donner lieu sous conditions à un écrêtement de la facture du consommateur.



Quel est le périmètre considéré ?

Dans le cas où cette augmentation est due à une fuite de canalisation, le montant de la facture d'eau est plafonné, à condition que l'abonné ait fait réparer la fuite.

Cette mesure s'applique uniquement :

- Aux fuites de canalisation d'eau potable après le compteur, à l'exclusion des fuites dues à des appareils ménagers et des équipements sanitaires ou de chauffage.
- Aux locaux à usage d'habitation (les locaux professionnels ne sont donc pas concernés).

Qu'est-ce qu'une consommation anormale de l'eau ?

Une augmentation du volume d'eau consommé est anormale si le volume d'eau consommé depuis le dernier relevé excède le double du volume d'eau moyen consommé par l'abonné, ou par un ou plusieurs abonnés ayant occupé le local d'habitation pendant une période équivalente au cours des trois années précédentes ou, à défaut, le volume d'eau moyen consommé dans la zone géographique de l'abonné dans des locaux d'habitation de taille et de caractéristiques comparables.

Quelles conséquences pour la facturation ?

- L'abonné n'est pas tenu au paiement de la part de la consommation excédant le double de la consommation moyenne s'il présente au service d'eau potable, dans le délai d'un mois à compter de l'information précitée, une attestation d'une entreprise de plomberie indiquant qu'il a fait procéder à la réparation d'une fuite sur les canalisations.
- Le volume d'eau imputable à la fuite n'entre pas dans le calcul de la redevance d'assainissement.



Redonner vie à nos villages avec des animations municipales ! Les mairies jouent un rôle essentiel pour créer du lien social et rompre l'isolement des habitants. À travers des animations ouvertes à tous, elles peuvent insuffler une nouvelle dynamique dans les territoires ruraux !

Il est courant de penser que les fêtes et les animations proposées dans les villages ne sont réservées qu'aux seniors ! Pourtant, c'est faux ! À part pour les thés dansants et encore ! Depuis plusieurs années, l'attrait des plus jeunes pour les danses se pratiquant à deux est constaté et de plus en plus d'entre eux viennent la pratiquer dans ce type d'évènement convivial. Pour les autres, si généralement, les animations musicales et dansantes se fondent d'abord dans une ambiance de bal musette en direction des plus âgés, cela ne dure pas et les plus grands tubes du disco des années 80 ainsi que des hits bien plus modernes font danser tout le monde. Et plus on avance dans la nuit, plus la moyenne d'âge des danseurs et des fêtards diminue !

De plus, à côté des bals, la municipalité est constamment en recherche de spectacles, d'animations et de recettes pour attirer l'ensemble des générations. Ainsi pour le 14 juillet, nous avons privilégié les food-trucks par rapport à un service à table géré par un seul prestataire et le succès de la soirée a été plus que performant.

Bien qu'il n'existe pas d'objectivité en matière de goût, on s'efforce de trouver des spectacles variés et de qualité offerts au cours des grandes manifestations, afin qu'ils puissent être appréciés par la majorité du public.

Le salon de l'art et de l'artisanat met en exergue de vieux métiers, des pratiques méconnues, des créations talentueuses. Non seulement, il permet de rencontrer des artisans et artistes passionnés et étonnants mais encore sa fréquentation toujours importante concerne autant nos aînés que de jeunes générations. D'autant que ce salon a lieu au mois de novembre, période où généralement commence le casse-tête des cadeaux de Noël !

À l'heure où on parle de plus en plus d'individualisme, la voisinade qui s'adresse à l'ensemble de la population permet de développer la solidarité, la proximité, la cordialité, le lien social, la convivialité et la simplicité dans le même milieu de vie.

Sans parler des animations culturelles évoquées dans le chapitre suivant et qui sont adaptées à tous. Donc, il est faux de croire que les animations de village ne sont réservées qu'aux personnes âgées !

Sur la commune, c'est la commission municipale des festivités, avec à sa tête l'adjointe déléguée, Marie Baleste, qui planifie les évènements. La commission est composée d'élus mais aussi de non élus et la bonne volonté de ces membres devient le véritable moteur de l'organisation. Toutefois, impuissants, nous assistons à l'érosion progressive de cette aide et de cette coopération nécessaires en raison de l'âge, de problèmes de santé ou d'un manque de disponibilité face à une vie active plus contraignante. Nous avons besoin d'une relève car sans « ce don de soi », sans cet engagement, sans cet investissement, tout peut s'arrêter. Alors n'hésitez pas ! Si vous voulez vous rendre utile, si vous appréciez le travail d'équipe et si vous disposez de quelques heures de disponibilité, venez vous faire connaître en mairie. Vous serez le bienvenu !

Voici un florilège en photos des festivités et des manifestations qui ont eu lieu en 2024 :

La Saint-Jean



Festivités & animations



Le 14 juillet



Le discours



Soirée avec food trucks

La Fête locale d'août



Les Latinos Lovers



Place aux sardanes



Le monde était au rendez-vous !



Le groupe Blax



Spectacle Imaziren

Le Salon de l'Art et de l'Artisanat les 16 & 17 novembre 2024



Stand Téléthon et décorations florales créées par Christine et Nathalie, membres de la Commission des festivités

La Saint-André le 30 novembre 2024



Les Thés dansants



Le temps des sardanes, le 1^{er} décembre 2024, dans le cadre de la Saint-André



Festivités & animations



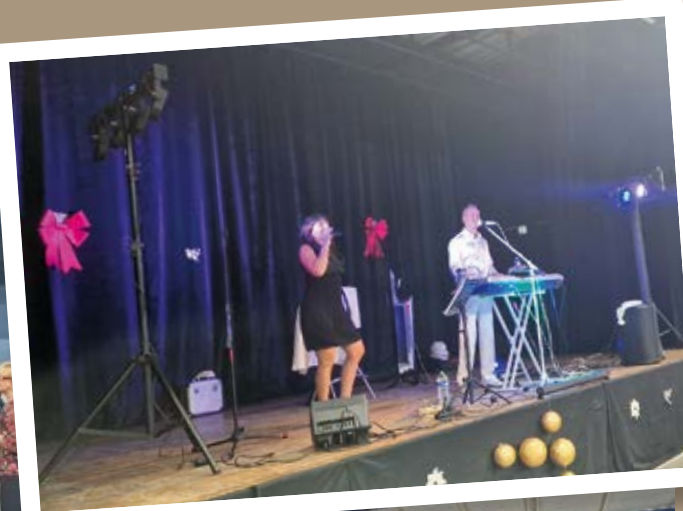
Le Noël des Enfants le 15 décembre 2024

Illumination du Sapin,
le 15 décembre 2024



Goûter et spectacle de Noël pour les enfants avec le spectacle "Le Château Mystérieux", le 15 décembre 2024

Le Réveillon de la Saint-Sylvestre le 31 décembre 2024



Culture



" La culture est l'espace et le temps rendus sensibles au coeur. "

Jean d'Ormesson – La Culture vivante - 2008

Qui a dit que la culture était réservée aux citadins et aux initiés ? Depuis de nombreuses années, nous nous sommes attachés à développer une offre diversifiée et à promouvoir la richesse culturelle des territoires : concerts, spectacles de théâtre entre autres, prochainement expositions, autant d'événements qui animent la vie culturelle tout en créant du savoir, du divertissement et de la cohésion.

Les concerts gratuits & ouverts à toute la population

■ Concert Hommage à Ennio Morricone par l'Orchestre Symphonique Perpignan Catalogne sous le direction de Daniel Tosi (19 janvier 2024).



■ Concert Casanova en Harmonie et les voyages de Gulliver avec l'orchestre d'harmonie de cycle 3 et CPES.





Saison théâtrale

Nous rappelons que les spectacles de théâtre sont gratuits pour toutes les personnes de plus de 72 ans qui résident sur la commune.



■ **Ramsès 2** par le théâtre de l'Hémione le 6 janvier 2024



■ **Un petit meurtre sans conséquence** par Le Pi Théâtre le 3 mai 2024

■ **Eve-lève toi** par la troupe des Chouquet's de Saint-Féliu d'Avall le 9 mars 2024



■ **Hedda** par le Tururut théâtre le 5 octobre 2024



■ **Un stylo dans la tête** par le Théâtre de l'Amandibulle le 9 novembre 2024



Merci au Théâtre de l'Amandibulle de Vendargues (Hérault) d'avoir accepté de remplacer au pied levé le Théâtre de l'Hémione indisponible le 9 novembre 2024.

ÉVÈNEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE

Dès son plus jeune âge, Maxime Nicolau, fils de notre illustre directeur d'école élémentaire, Philippe Nicolau, a commencé à réaliser des courts métrages en autodidacte. Après l'obtention de la licence Arts du spectacle - Cinéma et Audiovisuel de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 puis du Master Pro - Scénario, Réalisation, Production de l'Université Panthéon-Sorbonne Paris 1, il revient s'installer dans le Roussillon pour y retrouver les lumières et les personnages qui ont bercé son enfance.

En 2022, son film *Adiu*, porté par l'association Les Productions à Rebours, reçoit le soutien du Centre National du Cinéma via le dispositif Jeunes Sortis d'Ecole. Le film est présenté au public lors de projections à Paris et dans les Pyrénées-Orientales, notamment lors des Ciné-Rencontres de Prades et de Courts-Circuit 66.

Le 28 décembre, Maxime a proposé à la population une projection de courts métrages qu'il a réalisés en pays catalan. Un débat convivial et passionné a clôturé cet après-midi cinématographique riche en sourires et en émotions.

" Courts au village ! "

LES FILMS :

■ **Villefranche**, Maxime Nicolau, 19 min, Comédie/Western (2024)
Synopsis : Quatre truands du dimanche partent à l'assaut des commerces de la cité fortifiée de Villefranche-de-Conflent. Tout ne peut que mal se passer.

■ **Adiu**, Maxime Nicolau, 18 min, Comédie-dramatique (2024)
Synopsis : Une journée d'été étouffante dans le Sud de la France. Un couple de jeunes hors-la-loi fuit vers la frontière espagnole. Leur voiture tombe en panne en rase campagne. Ils se réfugient alors dans une maison isolée où demeure une vieille damesolitaire.

■ **Rencontres**, Maxime Nicolau, 17 min, documentaire (2023)
Synopsis : Une fois par mois, la compagnie Encima met le cap sur la Cerdagne afin de proposer des ateliers d'expression artistique aux résidents de la maison d'accueil spécialisée de Saillagouse.



Focus sur les associations

Forum des associations

Les jardins de la mairie ont accueilli le traditionnel forum des associations, un événement annuel incontournable qui a eu lieu le 7 septembre, quelques jours après la rentrée scolaire. Si les divers stands ont permis de satisfaire tous les âges et tous les goûts, offrant ainsi aux petits et grands l'occasion de trouver une activité correspondant à leurs envies, il a été très vite observé que la ferveur des Jeux olympiques et paralympiques a dopé l'envie de faire du sport. En effet, les clubs sportifs (tennis, judo) ont croulé sous les demandes d'inscription, au détriment des activités culturelles. Mais qu'importe l'option d'activité, l'essentiel est que demeure la promotion du vivre ensemble, de l'esprit d'équipe et de solidarité qui en découle.

Chaque année, la municipalité soutient l'ensemble des associations d'abord, financièrement en leur distribuant une somme totale supérieure à 36 000€, ensuite matériellement en mettant à leur disposition des locaux appartenant à la commune et enfin, logistiquement lors de certaines animations telles que le Carnaval, la chasse aux oeufs de Pâques ou Halloween.



L'ACCA (Association de Chasse agréée)

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Saint Féliu d'Avall, existe depuis le 3 août 1972. Cette association, sous la responsabilité de la préfecture des Pyrénées Orientales et de la Fédération des Chasseurs du département, a pour but d'assurer une bonne organisation technique de la chasse et de maintenir un développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un équilibre agro-sylvo-cynégétique (article L420-1 du code de l'environnement). Ces objectifs imposent des partenariats avec les agriculteurs et la commune (création de haies, missions de surveillance de la chasse et des incivilités en lien avec la protection du territoire et l'évolution de la faune. Mais, l'ACCA est aussi impliquée dans le tissu associatif de la commune en mettant en avant le partage et la convivialité.



Une vie associative foisonnante & diversifiée

L'AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

Après quatre années d'existence, les membres de l'Amicale du Personnel Communal perpétuent ses animations pour ravir le public, toujours aussi fidèle. Retransmission de matchs de rugby, soirée repas-concert avec les AI Chemist et Blax ainsi que la rifle de Noël.

Un grand merci à tous les adhérents qui oeuvrent sans compter, sans oublier de saluer tous nos partenaires, commerçants, artisans et Municipalité.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Un élan de dynamisme au service de nos enfants

Nous sommes un groupe de parents engagés, contribuant à la vie scolaire et à l'épanouissement de nos enfants.

Tout au long de l'année, nous organisons des événements festifs et solidaires pour renforcer les liens au sein de notre communauté.

Nos événements phares incluent la braderie puériculture en novembre, le marché de Noël en décembre, la chasse aux oeufs en avril, et la kermesse en juin.

Les fonds récoltés permettent de financer des projets éducatifs et des sorties scolaires.

Nous recherchons des bénévoles pour nous aider à réussir ces moments. Chaque parent peut jouer un rôle.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter à ape66170@gmail.com ou nous suivre sur Facebook APE Saint Féliu d'Avall.



◀ Espace enfants

LA BIBLIOTHÈQUE MICHEL MAURETTE

La bibliothèque municipale Michel Maurette dispose d'un catalogue important d'ouvrages pour adultes, adolescents et enfants et met à votre disposition de nombreuses nouveautés littéraires. L'inscription qui donne droit à l'accès au réseau "métropole Méditerranée" est de 18 euros pour les adultes et gratuite pour les enfants.

La bibliothèque est ouverte au public le mardi de 16h45 à 18h, le vendredi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Une vie associative foisonnante & diversifiée

BIEN VIVRE EN RIBÉRAL

Notre association Bien Vivre En Ribéral ou BVER est une association Multi activités, proposant entre autres : pétanque, randonnée, tricot, anglais, vélo, informatique et bien d'autres encore !

Ainsi, nous créons du lien et faisons découvrir notre région grâce aux activités telles que la randonnée ou le vélo, et les alentours de St Féliu avec la marche matinale, mais aussi des sorties que nous proposons (voyage à Barcelone en décembre).

Nous organisons des événements tels que la rifle en novembre, le repas de fin d'année ou des grillades en été !

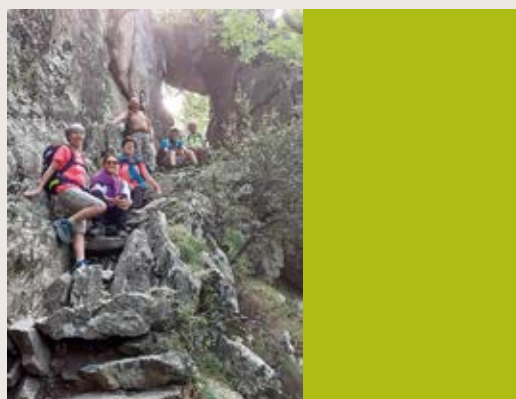
Vous l'aurez compris notre association se veut conviviale et vous attend, que vous ayez 30 ou 80 ans voire plus ! Ces diverses animations sont aussi l'occasion de mettre notre village en valeur en sollicitant la participation de nos commerçants locaux, ce qui génère une activité économique supplémentaire.

N'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de vous compter parmi nous !

Contact :

Président, Alain Trogno : 07 82 20 34 78

Secrétaire, Ariane Bui : 07 78 66 45 68



LE CLUB DE L'AMITIÉ

Venez vous divertir un après-midi par semaine. Le club ouvre ses portes dès 14h et jusqu'à 18h. La navette de la mairie peut venir vous chercher et vous ramener en fin d'après-midi. Un petit repas est prévu toutes les fins de mois.

Pour plus de renseignements : 06 09 27 39 61 ou 06 82 33 25 33

Bienvenue aux prochains nouveaux inscrits.



LE CLUB DE TENNIS DE SAINT-FELIU-D'AVALL

Prêt à taper la balle ?

Le Tennis Club Saint Féliu d'Avall vous ouvre ses portes !

Profitez de deux courts en parfait état sur réservation pour ses adhérents.

Tous les mercredis des cours animés par Marc Lagos.

Que vous soyez débutant ou compétiteur, venez-vous amuser et progresser dans une ambiance conviviale. On vous attend sur les courts prochainement.



Une vie associative foisonnante & diversifiée

LA COMPAGNIE THÉÂTRALE LES CHOUQUET'S

2024 a été une année faste pour les Chouquet's avec 11 élèves à l'atelier théâtre et un magnifique spectacle au mois de juin, mais encore avec une troupe d'adultes (10 femmes) qui a connu un succès retentissant avec la pièce « Ève, lève-toi » autour des droits des femmes, dont la recette a été totalement reversée à l'association APEX qui lutte contre les violences faites aux femmes et qui tourne actuellement dans le département. Sans oublier l'initiation en milieu scolaire avec une restitution lors du spectacle de fin d'année de l'école.

Avis aux adultes : quel que soit votre âge et votre sexe, si vous avez envie de nous rejoindre pour compléter la troupe et monter un beau spectacle tous ensemble, sachez que vous serez les bienvenus (ues) ! Les répétitions se déroulent le mercredi après-midi ou/et en soirée et les débutants sont vivement encouragés ! Pour toute question, appelez Christiane au 06 03 37 53 88.



L'ÉCOLE DE RUGBY

Année 2024/2025

Informations concernant les entraînements :

■ M6 :

- Mercredi de 18h à 19h
- Stade Louis Blad Pézilla

■ M8/M10/M12 :

- Mardi et vendredi de 18h à 19h30
- Stade Louis Blad Pézilla

Nous avons le plaisir de vous informer que cette année, nous avons une équipe par catégorie (sauf en M14). Nous avons deux entraîneurs par catégorie qui ont le diplôme ou sont en formation. Nous organisons le tournoi le 1^{er} mai 2025.

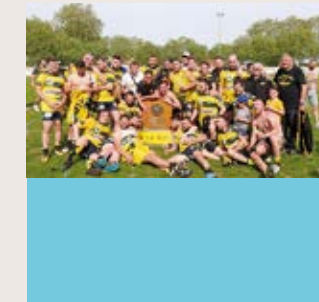


ENTENTE TÊT XV : L'ANNÉE DU SACRE

UN doublé pour nos seniors avec le titre de champion Occitanie et brillamment vainqueur du challenge de France régionale 2 avec une série de 11 victoires d'affilée

Doublé aussi pour notre club qui s'est vu remettre deux trophées coup de coeur l'un par le journal l'Indépendant lors de la nuit du rugby, l'autre par le Comité du Roussillon lors de sa dernière Assemblée Générale. Pour cette saison deux nouveautés : la création d'une seconde équipe féminine mais aussi d'une équipe mixte vétérans de rugby à toucher.

L'école de rugby continue de plus belle et donne rendez-vous les mercredis à PÉZILLA ET SAINT FELIU à partir du 8 janvier 2025.



Une vie associative foisonnante & diversifiée

L'ÉQUIPE DE FOOT DES VÉTÉRANS

Le football version vétéran est bien plus qu'un simple sport. L'équipe des vétérans de Saint Felieu réunit des joueurs qui ont ralenti leur rythme, mais dont la flamme pour le football brûle toujours intensément. Notre catégorie permet aux joueurs de prolonger leur amour pour le football, de retrouver d'anciens coéquipiers, voisins, camarades ou collègues et de partager leur passion. C'est l'opportunité de continuer à s'amuser, à rivaliser et à entretenir un lien profond avec le football. Certains sont d'anciens licenciés du football club de Saint-Felieu d'Avall, ils ont fait leurs galons dans toutes les catégories du club des U7 aux seniors, avec désormais la compétition en moins. D'autres sont une bande de copains de Saint-Felieu d'Amont.



La vive concurrence reste teintée d'une camaraderie renforcée par les années passées sur le terrain. Les blessures peuvent être plus fréquentes et la récupération peut prendre plus de temps, mais cela n'entame en rien la détermination des passionnés que nous sommes car l'esprit d'équipe et la camaraderie sont les valeurs intemporelles qui nous unissent.

La 3^e mi-temps est un moment de convivialité à l'issue de laquelle les vétérans de Saint-Felieu sortent toujours vainqueurs, reconnus par nos pairs comme les champions de l'apéro tant notre hospitalité est appréciée. Nos défaites, jamais amères, sont magnifiées par notre bonhomie de la 3^e mi-temps. Une bière, quatre chips, et le debriefing est lancé : les vanes fusent, les actions sont refaites et il n'y a plus d'adversaires.

Nos exploits se tiennent tous les vendredis soir au stade de la Motte de Saint Felieu-d'Avall mis à disposition par la municipalité toute comme d'autres infrastructures.

Contacts :

Xavier Marquez 06 24 91 59 04

Souleymane Chaouy 06 73 94 49 88



FOOTBALL CLUB FÉMININ

Le club de notre village a été durant des années en sommeil jusqu'à l'arrivée en 2023 d'un groupe de copines passionnées par le football, décidées à refaire vivre le club. Certaines y ont même débuté et développé leur passion pour le football.

Lors de leur première année, elles finissent première du championnat et finaliste de la coupe du Roussillon. Vivre de leur passion ensemble et avec réussite a été une fierté pour ces copines parties de rien. Elles tiennent particulièrement à remercier la mairie de Saint-Felieu d'Avall, leurs différents partenaires, ainsi que leurs bénévoles pour leur soutien et leur implication qui ont mené au succès du club.

LE FRANÇAIS POUR TOUS

Apprentissage du français et de sa mise en pratique afin de favoriser dans tous les milieux sociaux l'intégration et l'épanouissement de chacun, dans la vie de tous les jours.



Une vie associative foisonnante & diversifiée

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SAINT FELIU-D'AVALL



La gymnastique volontaire vise le bien-être et l'épanouissement physique et social, dans un esprit convivial et dans le respect des capacités de chacun. Nous vous proposons des cours collectifs avec coach pour tous les âges dès 3 ans et de la gymnastique adaptée.



JEUNESSE ET COMPAGNIE

Jeunesse et Compagnie fêtera ses 10 ans en septembre 2025. Pendant toutes ces années nous vous avons proposé diverses animations, carnaval, halloween, vide-grenier, retransmissions des matchs pour la coupe du monde, après-midi jeux pour les enfants. Toujours aux côtés de la commune pour les fêtes du village : St Jean, fête du sport, marché de Noël.

L'association dispose d'un nombre limité de bénévoles, c'est pourquoi ces dernières années ont été difficiles en termes d'organisation. Cependant nous ne lâcherons pas et nous nous démènerons pour vous proposer de nouvelles animations pour les années à venir.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent depuis le début et particulièrement la municipalité de St-Felieu-d'Avall pour leur soutien sans faille depuis 10 ans.



KRAV MAGA

70 licenciés : ados à partir de 9 ans, adultes mixtes tous niveaux
Jours et heures d'entraînement : lundi, mercredi et vendredi de 19h à 20h30

Lieu : salle polyvalente de Saint-Felieu-d'Avall

4 instructeurs tous diplômés

Pour tout renseignement, contacter Jean-Marie au :
06 22 01 17 40



Une vie associative foisonnante & diversifiée



LABEL ÉTOILE

L'atelier cirque accueille les 5 à 7 ans le jeudi de 17h30 à 18h30 et les 8-14 ans de 18h30 à 19h30. L'association Circomatik / Label étoile propose de la jonglerie de l'équilibre (fil, boule, monocycle etc.) de l'acrobatie (portés, mini trampoline, acrobaties au sol, etc.) du jeu de clown et bien d'autres disciplines du Cirque. Il est possible de rejoindre l'association à tout moment de l'année. Vous serez accueilli par Laurent du cirque 06 74 94 78 11.



L'ASSOCIATION SANT FELIU SARDANISTA

L'association SANT FELIU SARDANISTA met en valeur la sardane et la culture sardaniste. Elle se réunit 2 fois par semaine pour des cours (apprentissage de la sardane pour celles et ceux qui désirent apprendre ou améliorer les pas.) Elle intervient, par le biais de Claudie et Christian, à l'école Louis Clerc, afin que les enfants (du CP au CM2) aient une notion de cette danse traditionnelle. Elle participe aux 2 fêtes (fête votive d'été et fête de la St André) Chaque année, elle organise une ballada sardaniste le 1er week end de mars. Le Sant Feliu Sardanista, tous les ans, lors de la Saint Jean, confectionne des "ramallets" petits bouquets de la Saint Jean et les offre sur la place du village avant de danser une sardane intergénérationnelle, autour de la flamme et au son de la SANTA ESPINA.



Préparation des ramallets de la Saint-Jean

VUE DU CIEL BY DRONE 66

Propose des Initiations au pilotage de Drone de Loisir. Nous participons aux prises de vues aériennes en Intérieur comme en Extérieur dans tous les secteurs (Evènementiel, Sportif, Patrimoine, Immobilier, etc...). Notre association est à votre service afin de sublimer à l'aide de nos drones équipés de caméra HD tous vos événements que ce soit dans un cadre Associatif, Professionnel et Personnel. +33 6 01 96 07 73 vcd drone66@gmail.com



Patrimoine et histoire

Goigs dels ous

Ce terme se traduit par « cantiques des œufs ». Il s'agit d'une tradition catalane qui se célèbre pendant la fête de Pâques.

Le soir du Samedi Saint ou dimanche au petit matin, des groupes de chanteurs parcourent les rues des villes et villages, en chantant sous les balcons, de maison en maison. Traditionnellement vêtus de costumes catalan traditionnel, de la barretina (chapeau) pour les hommes et la còfia (coiffe) pour les femmes et munis de la cistella (panier d'osier), ils collectent les œufs mais aussi boudins et bonnes bouteilles offerts par les habitants. Le lundi de Pâques, l'omelette pascale préparée avec les dons est dégustée.

Ce n'est pas pour Pâques mais le 10 mars que le groupe folklorique Illois nous a fait le plaisir de faire renaître la tradition ancestrale et de préserver l'âme catalane à travers des chants religieux et profanes.



Bon Appétit !

ESCUDELLA CATALANA

Connaissez-vous cette entrée catalane ? C'est une spécialité qui figure parmi les plus anciennes d'Europe ! L'escudella était autrefois un plat d'hiver très populaire dans toute la Catalogne, et il était de coutume de d'abord manger l'escudella (la soupe) puis la carn d'olla (les morceaux de viande).

Il s'agit d'une soupe à base de viande et de légumes, où les morceaux de porcs donnent toutes leurs saveurs au plat. Selon la tradition catalane, à Noël on accompagne l'escudella de pâtes : miam !

En una olla amb aigua s'hi tiren, quan bull, bou o vedella amb os, un quarto de gallina, moltó -del garró-, cansalada fresca, un os de còstelles de porc - fresc o salat-, botifarra blanca i negra, i la pilota. Aquesta es prepara picant carn de porc, de bou o vedella, amb un xic de cansalada : s'hi barreja un ou batut i se li dóna, en un plat amb farina, la forma ovoïde, anant-la saltant. S'hi afegeixen : una col regular, cigrons - o mongetes- posats abans en remull. Tot això ha de bullir dues hores llargues. Aleshores se li afegeixen patates- millor blanques que grogues - i naps o nap i col. Es deixa bullir, fins que les patates són cuites. Llavors es treu tot, deixant solament el brou, en el qual es tiren els fideus, arròs, macarrons, o sigui, la pasta que es vulgui, fent-ho bullir abastament. La carn, pilota i demés, es serveix apart, ço que constitueix la típica "carn d'olla" catalana. Aquesta carn d'olla, sobretots a l'estiu, es pot saltar a la paella amb un xic de tomàquet.

D'après l'ouvrage « 200 PLATS CASOLANS DE CUINA CATALANA » d'Antoni R. DALMAU - 1969 - EDITORIAL MILLA - Carrer de Sant Pau, 21 BARCELONA



Traduction de la recette

« L'escudella », mot catalan, signifie « l'écuelle. On pourrait rapprocher l'escudella de notre pot-au-feu national. Dans une marmite d'eau bouillante, déposer des morceaux de boeuf, de veau, de mouton, de plat-de-côte de porc (frais ou salé), un quart de poule ou poulet, de la ventrèche fraîche, boudin blanc et noir et une grosse boule de viande hachée appelée « pilota » en catalan. Cette dernière se prépare à partir de hachis de porc, boeuf ou veau mélangé à de la ventrèche ; lier la viande hachée avec un jaune d'œuf puis dans un plat contenant de la farine, donner à la préparation une forme arrondie ou ovale. Chou vert, pois-chiches ou haricots secs peuvent être ajoutés dans la marmite. Le tout doit cuire au moins deux heures. Ajouter ensuite des pommes de terre, des navets et laisser sur le feu jusqu'à cuisson complète des pommes de terre. Retirer la viande et les légumes et verser dans le bouillon des pâtes (vermicelles, macaronis, ou autres) ou du riz, Les morceaux de viande, la « pilota » et les légumes se servent à part, après le bouillon. Les restes de viande et de légumes peuvent se cuisiner le lendemain sautés à la poêle avec un peu de tomate.

La barque catalane : un patrimoine maritime coloré

Bruno Oms, conseiller municipal à Saint-Feliu d'Avall est un amoureux de la mer et du pays catalan. Pas étonnant qu'il ait pris les rênes de l'association VELES LLATINES DEL ROSSELLÓ ! L'objectif principal de cette association constituée de passionnés est la construction et/ou la rénovation d'embarcations du patrimoine maritime catalan, en utilisant des techniques contemporaines.

Souhaitant mettre à l'honneur dans ce bulletin annuel le patrimoine local et les bénévoles qui mettent toute leur énergie et leur enthousiasme à le préserver, nous vous proposons ci-après la présentation de l'association VELES LLATINES DEL ROSSELLÓ par son président.

Veles llatines del Rosselló c'est quoi ?

Depuis 2018, notre association loi 1901 valorise les barques catalanes et méditerranéennes, par :

- La reconstruction d'embarcations du patrimoine maritime catalan, avec des techniques contemporaines.
- La promotion du savoir-faire en charpente navale catalane ;
- La proposition d'innovations sur les embarcations à voiles latine (ex : propulsion électrique...);
- La promotion de la navigation à la voile latine traditionnelle catalane ;
- La participation aux manifestations maritimes patrimoniales, du Languedoc-Roussillon à la Catalogne Sud.

Initialement installé à St Feliu d'Avall, pour la rénovation d'embarcations à voile latine, partiellement détruites ou abandonnées dans les années 70 à 90, ayant comme motivation la préservation du patrimoine Catalan, celui-ci ne doit pas se résumer à du folklore, mais bien à la transmission de la reconstruction de barques catalanes, ainsi qu'à la navigation.

Illustration de projets de rénovation menés et en cours :

La rénovation de « l'Eixerit », barque catalane à voile latine, Longueur de 5,5m achevée en 2020. Illustration de l'état initial ou la barque appartenant à un pêcheur à été abandonnée dans son jardin, il n'y avait plus de pot ni de mat. Le nouveau propriétaire à travaillé en partenariat avec nous pour la remettre en état de navigation : réalisation du pont, des jambages, du plat bord, puis il est allé réaliser le calfatage des bordés à Canet au chantier BERNADOU.

Vous pouvez la retrouver soit au Barcarès à la Couladère ou à Leucate, elle navigue essentiellement sur l'étang de Salses.



Les membres de notre association ont des compétences techniques dans différents domaines : le bois, la mécanique, le composite..., ceci nous permet de réaliser une rénovation dans les règles de l'art.

Lors de certains travaux complexes, nous n'hésitons pas à prendre conseil auprès de l'atelier des barques de Paulilles, ou du Chantier BERNADOU (labellisé entreprise du patrimoine vivant) à Canet.

Également pour mieux comprendre les spécificités locales des embarcations nous avons eu des temps d'échange avec le chantier DESPUIG à Cadaqués, ainsi que le chantier SALA à l'Escala.

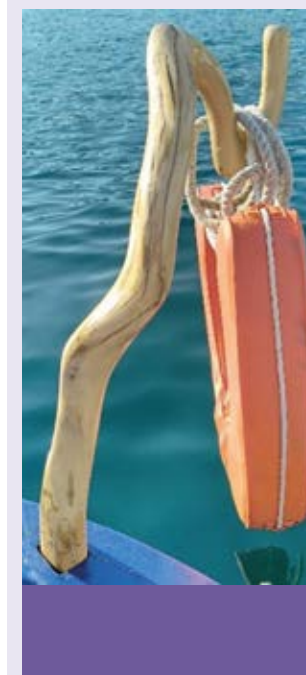
Depuis mars 2024, l'ouvrage de référence « LA VOILE LATINE », écrit Par Vicente GARCIA-DELGADO, a été traduit en français, il est une excellente référence.



La navigation à la voile latine :

Notre association participe, avec L'ASPET, classé Bateau d'Intérêt Patrimonial (BIP), à de très nombreuses « trobades » de voile latine répertoriées du nord au sud :

- À Sète, pour escale à Sète 2024, à la fin mars, avec 12 heures de navigation au départ de St Cyprien, notre port d'attache.
- À Gruissan au port de barbe rousse, à la mi-juillet.
- À Leucate, fin juillet début août.
- Au Barcarès, fin juillet.
- À Saint Hyppolyte, pour l'association Bonanza, début août.
- À Canet en Roussillon, tous les deux ans pour les « Voiles classiques », à la mi-juillet.
- À Saint Cyprien, organisation « terra i mar », pour les fêtes de la Saint Pierre, début juillet.
- À Argeles pour les nautiques d'Argelès, début juin.
- À Collioure, pour les fêtes de l'anchois en juin, et de la Saint Vincent, à la mi-août
- À Port Vendres, pour le bicentenaire de début septembre, et pour escale à Port Vendres, mi-avril.
- À port Vendres, site de Paulilles, pour la biennale des voiles latines début septembre, à l'atelier des barques.
- À Cadaqués, fin août...
- Puis jusqu'à Callela de Palafrugell.



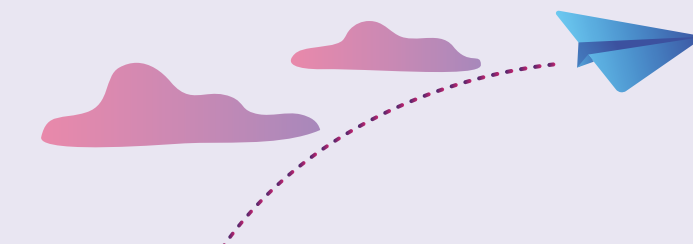
Une des principales particularités de L'ASPET est sa camette en olivier de St Feliu. Elle est réversible, soit vers l'intérieur pour poser l'antenne lors de la mise sous voile, soit vers l'extérieur pour ne pas gêner les manœuvres et poser la bouée.

Ci-dessous : Trobade de la Saint Vincent à Collioure ; attente des processionnaires et des reliques, pour les embarquer de la plage St Vincent à la plage Boramar. L'ASPET est entre le RIGO RIGO, et l'UFANA, les barques de Collioure.



En partenariat avec l'association « TERRA I MAR » de St Cyprien nous formons des équipiers pour entretenir, manœuvrer et naviguer à la voile latine sur les deux grands sardinals qui sont : le « Bel Ange » et le « St Pierre »,. Nous espérons que la présentation de notre association aura retenu votre attention, et vous invitons à nous retrouver à Saint Cyprien.

Si vous êtes intéressés pour devenir équipiers « terra i mar » merci de me contacter Terra i Mar.
Président Bruno OMS
Contact : b.oms@live.fr



Grand jeu concours

Connaissez-vous votre village ?

Du 15 janvier au 12 février inclus, la municipalité organise à l'occasion de la publication de l'Echo 2024 un grand jeu-concours, sous forme de questions - réponses.

Ce dernier est ouvert aux personnes majeures résidant sur la commune ; une seule réponse par foyer sera admise. Les élus, le personnel de la mairie et leurs proches ne sont pas autorisés à jouer. Pour participer, il suffit de renseigner le formulaire que vous trouverez à l'accueil de la mairie ou de l'Agence Postale Communale (aux heures d'ouverture) et de le compléter avant de le déposer dans l'une des urnes présentes sur les mêmes sites.

Connaissez-vous votre village ? Vous y habitez, vous y mangez, vous y dormez, vous y travaillez peut-être, vous vous y promenez, vous y faites la fête, vous fréquentez les commerces et les services, mais le connaissez-vous vraiment ? Répondez à ces 15 questions et vous serez fixés !

Lots mis en jeu :

1^{er} lot : 1 grand panier gourmand et quatre entrées pour le spectacle de votre choix présenté à la salle Max Havart au cours de la saison théâtrale de l'année 2025 (de mars à mai)

2^e lot : 1 grand panier gourmand et deux entrées pour le spectacle de votre choix présenté à la salle Max Havart au cours de la saison théâtrale de l'année 2025 (de mars à mai)

3^e lot : 1 grand panier gourmand

4^e et 5^e lots : 2 entrées pour le spectacle de votre choix présenté à la salle Max Havart au cours de la saison théâtrale de l'année 2025 (de mars à mai)

En cas d'ex-aequo, un tirage au sort aura lieu dans les jours suivant la clôture du concours. L'annonce des gagnants aura lieu sur l'ensemble des supports de communication et notamment des réseaux sociaux, d'une part, et par un mail et/ou un appel téléphonique d'autre part. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Christiane au 06 03 37 53 88.

Et à présent, à vous de jouer...



L'église Saint André

La fontaine rue des Remparts



La fontaine Saint Félix

COMMUNE & MUNICIPALITÉ

1 - Donnez le nom de 3 maires ayant eu des mandats de plus de 18 ans :

A Louis Clerc / **B** Guillaume Ribou / **C** Jean Forcade
D Roger Garrido / **E** Francis Boot

2 - Quelle est la superficie de notre commune ?

A 1,5 ha / **B** 2 ha / **C** 1 ha / **D** 0,8 ha

3 - Combien d'habitants ont été recensés sur Saint-Féliu d'Avall en 2021 (derniers résultats

de recensement connus) ?

A 1800 / **B** 2900 / **C** 3100

4 - De combien de membres est constitué le Conseil Municipal à ce jour ?

A 21 / **B** 23 / **C** 25 / **D** 27

HISTOIRE & PATRIMOINE

5 - De quel siècle date l'Église de Saint Féliu D'Avall ?

A X^e siècle / **B** XI^e siècle / **C** XIII^e siècle

6 - Quel est le nom de l'Église de Saint Féliu D'Avall ?

A St Antoine / **B** St Adrien / **C** St Anatole / **D** St André

7 - De quelle année date le clocher ancien ?

A 1863 / **B** 1865 / **C** 1885

8 - Où se trouvent nos deux cadrans solaires ?

A Église / **B** Remparts / **C** Centre Max Havart
D Avenue du Canigou

9 - De quand datent nos fortifications ?

A 1237 / **B** 1297 / **C** 1366

10 - Quelles sont les armes de Saint Féliu D'Avall ?

A Croix St André / **B** Croix St Claude /
C Croix St Adrien

Le Canigou



ART & CULTURE

11 - Qui est compositeur de célèbres sardanes ?

A Pablo Casals / **B** Luis Llach / **C** Max Havart

12 - Donnez le nom de 3 artistes peintres résidant ou ayant résidé sur la commune

A Gilbert Bonzoms / **B** Pierre Camo / **C** Laurent Banuyls
D Louis Cazals / **E** Bernard Sans

BIEN VIVRE À SAINT-FELIU D'AVALL

13 - Combien existe-t-il d'associations locales ?

A 25 / **B** 37 / **C** 48

14 - Combien de mariages ont été célébrés sur la commune en 2024 ?

A 14 / **B** 11 / **C** 17

15 - En quelle année Robert Taillant, alors maire de Saint-Féliu d'Avall, a lancé une mutuelle communale en partenariat avec la mutuelle catalane ?

A 2016 / **B** 2014 / **C** 2015

Bonne chance





Delambre, JP



Le presbytère

Se souvenir



Vieilles photos... un goût de madeleine de Proust

Afin de mener à bien un projet de rétrospective de notre village sous forme d'exposition, nous sommes à la recherche de vieilles photographies et cartes postales qui pourraient participer à la mémoire de notre patrimoine. **Les reproductions de Saint-Feliu-d'Avall** à des époques différentes permettront de remonter le temps et de découvrir l'évolution de la commune à travers les décennies. Outre le Saint-Feliu d'Avall d'antan, **des photos anciennes de classe** sont également sollicitées. Ce retour en arrière devrait intéresser non seulement les jeunes générations mais également les seniors qui feront appel à leurs souvenirs et les nouveaux arrivants sur le village soucieux de mieux connaître leur cadre de vie.

Fouillez dans vos archives, cherchez dans vos greniers, demandez à vos voisins, à vos parents, aux anciennes familles de nous prêter les photos de leur village ou/et de leurs années scolaires. Certes la date de cette exposition n'est pas encore fixée, mais ce travail est long et nous souhaiterions faire la collecte des documents le plus en amont possible.

Adressez vos photos en mairie (aux heures d'ouverture) à l'attention de Christiane Riubrujent, adjointe en charge de ce projet. Prière de laisser vos nom, adresse et téléphone ainsi que la date à laquelle a été prise chaque photo (approximativement le cas échéant) et dans la mesure du possible les circonstances des clichés prêtés. Nous les scannerons et vous les rendrons quelques jours plus tard.

Merci par avance

D'ailleurs, à propos d'exposition de photos, nous tenons à vous présenter nos sincères excuses pour ne pas être en mesure de « mettre en vitrine » les nombreux clichés pris pendant l'épisode de pandémie dans le cadre de l'opération « Souriez, vous êtes masqué ! ». En effet, la défaillance d'un disque dur en mairie a généré la perte de nombreux fichiers, dont la totalité des photos.

Merci à Jacky pour son travail et ses photos de la population masquée et dommage qu'elles n'aient pu être exposées !



Tribune Libre Opposition

Chers administrés,

Pour commencer, nous tenons à remercier chaleureusement Mr GARRIDO pour son soutien et sa considération auprès de notre équipe permettant de participer activement à la vie publique et défendre les intérêts des concitoyens. Malgré tout, la commune se divise en deux visions opposées. D'une part, un projet d'urbanisation visant la construction de plus de 220 logements (soit environ 400 véhicules), incluant des logements sociaux en plein cœur de ce lotissement, sans que l'adéquation des infrastructures (parkings, voirie, nuisances accrues, etc.) ne soit prise en compte. Malheureusement la commission urbanisme ne se réunit pas

aussi fréquemment qu'elle le devrait, compte tenu des conséquences et des impacts potentiels sur la commune. L'absence de sortie directe sur la départementale et les problématiques liées à la voirie devraient être une priorité ! Ce projet contribuera certainement à une croissance de l'insécurité et l'incivisme avec un impact négatif sur l'espace public, toujours sans commission active pour la sécurité. D'autre part, certains projets sont difficilement maîtrisés et soumis au vote de manière précipitée, sans compter sur les commissions totalement abandonnées, ce qui suscite des inquiétudes pour l'avenir.

Les élus de l'opposition : Michel Cases, Stéphanie De La Fuente et Francis Dogor



Calendrier 2025

Janvier							Février							Mars						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5					1	2						1	2	
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31	24	25	26	27	28	24	25	26	27	28	29	30				
													31							

Avril							Mai							Juin						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4				1	2	3	4							1
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
28	29	30	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29					
													30							

Juillet							Août							Septembre						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4				1	2	3								
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
28	29	30	31	25	26	27	28	29	30	31	29	30								

Octobre							Novembre							Décembre						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4					1	2								
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30	31	24	25	26	27	28	29	30	29	30	31						

VACANCES SCOLAIRES 2025

JOURS FÉRIÉS

Notes

Les Festivités du 1^{er} semestre 2025

(sous réserve de modification)



3 JANVIER: LES VŒUX DU MAIRE - Salle polyvalente

12 JANVIER: CROSS DÉPARTEMENTAL - Lac des Bouzigues

19 JANVIER: CONCERT ORCHESTRE PERPIGNAN
CATALOGNE - Musiques Tziganes salle polyvalente - 17 h

16 FEVRIER: THÉ DANSANT OU REPAS DANSANT DE LA
SAINT-VALENTIN - Salle polyvalente

2 MARS: 10^e ANNIVERSAIRE ASSOCIATION SANT-FELIU
SARDANISTA - Salle polyvalente avec la Cobla Principal del
Rosselló

16 MARS: REPAS DANSANT ASSOCIATION BVER -
Salle polyvalente

6 AVRIL: VIDE DRESSING ASSOCIATION BVER -
Salle polyvalente

13 AVRIL: THÉ DANSANT - 15 h - Salle polyvalente

20 AVRIL: CARNAVAL organisé par Jeunesse et Cie

26 AVRIL: SAN JORDI - CONFÉRENCE DE HENRI CAZALS
sur le travail de son père et présentations de ses tableaux,
en partenariat avec la Bibliothèque Michel Maurette

11 MAI: VIDE GRENIER organisé par Jeunesse et Cie -
Allée des sports et Salle polyvalente

18 MAI: RÉTROSPECTIVE DE LA VIE DU VILLAGE
préparée par Maxime Nicolau, en partenariat avec la
municipalité

20 JUIN: SPECTACLE DES ÉCOLES - Salle polyvalente

21 JUIN: FÊTE DE LA MUSIQUE - Place Barboteu

23 JUIN: FÊTE DE LA SAINT-JEAN - Place Barboteu

28 JUIN: SPECTACLE DES CHOUQUET'S - Salle Max Havart

5 JUILLET: REPAS CONCERT organisé par l'Amicale du
personnel communal - Place Barboteu

14 JUILLET: FÊTE NATIONALE - Place Barboteu

LES SÉANCES DE THÉÂTRE

■ Le 18 janvier : « **LE COUPLE, C'EST SHOW !** »
Compagnie des Chouquet's

■ Le 1^{er} février : « **UNE JOURNÉE DE FOLIE** »
Vigatanes i barretina

■ Le 1^{er} mars : « **UN FIL À LA PATTE** »
Théâtre de l'Inattendu - Atelier « Les Moches »

■ Le 5 avril : « **MEILLEURS VŒUX** »
Cie Scène d'Esprit Atelier Théâtre Laurentin

■ Le 17 mai : « **PASSE-MOI L'CIEL** »
Association « Sur un nuage »

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR FACEBOOK, INSTAGRAM,
SITE INTERNET MAIRIE, INTRAMUROS, ACCUEIL MAIRIE



Ville de SAINT-FÉLICIEN D'AVALL